

DANS UNE ALLOCUTION LUE EN SON NOM À NAIROBI PAR LE PREMIER MINISTRE, M. NADIR LARBAOUI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RENOUVELLE L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE À PLAIDER POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

● Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, lundi à Nairobi, l'engagement constant de l'Algérie à plaider pour le développement en Afrique, rappelant les efforts laborieux de l'Algérie pour permettre aux pays africains d'obtenir les financements nécessaires pour atteindre leurs objectifs de développement et encourager toutes les initiatives visant à assurer la relance économique et la croissance durable sur le continent africain.

P. 3



ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 21 Choual 1445- 30 Avril 2024 - N° 774 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

NAISSANCE DU G3 À CARTHAGE

LE MAGHREB DE L'ACTION SUCCÈDE AU MAGHREB DES SLOGANS



L'acte de naissance de l'initiative tripartite algéro-tuniso-libyenne signe la diplomatie du pragmatisme. L'éclosion de cette nouvelle entité régionale est la démonstration que dans la politique, comme dans la vie, l'action est toujours préférable à l'inertie.

P. 3

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ATELIER SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

● Un atelier sur « la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information » s'est ouvert au niveau de l'école nationale préparatoire aux études d'ingénierie, Badji Mokhtar, à Rouiba (1^{re} Région militaire), indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.



P. 16

PALESTINE OCCUPÉE

UNE INCURSION MILITAIRE À RAFAH SERAIT "UNE CATASTROPHE INIMAGINABLE", AVERTIT MSF

● L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a prévenu hier, lundi, qu'une incursion militaire sioniste à Rafah, s'ajoutant à la crise humanitaire actuelle à Gaza, serait "une catastrophe inimaginable", appelant à un cessez-le-feu "immédiat et durable".

P. 7

ENERGIE

M. ARKAB S'ENTRETIENT À TURIN AVEC LE PDG DE BAKER HUGHES SUR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

● Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, à Turin (Italie), avec le PDG de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, sur les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

P. 2

ALI KADRI LORS D'UNE SÉANCE D'AUDITION À L'APN

LE CPA TRAVAILLE DE CONCERT AVEC D'AUTRES BANQUES PUBLIQUES POUR CRÉER UNE BANQUE ISLAMIQUE

Le directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Ali Kadri, a annoncé lors d'une séance d'audition à l'Assemblée populaire nationale (APN) à Alger, en présence du président de la Commission des finances et du budget, Saad Beghidja, que le CPA travaille de concert avec d'autres banques publiques pour établir une banque islamique.

Par Abdellali Kendoussi

M. Kadri a révélé que le CPA dispose de 102 guichets et prévoit d'ouvrir six nouvelles agences spécialisées dans cette activité en 2024. Il a également discuté du financement de l'économie, mentionnant que l'année dernière, le CPA a accordé plus de 1 400 milliards de DA de crédits aux particuliers et aux entreprises, une somme qui a augmenté de près de 50% en 2023. Ces crédits, qui ont principalement bénéficié aux petites et moyennes entreprises (PME), ont contribué au financement de grands projets en collaboration avec d'autres banques. M. Kadri a aussi souligné que le CPA, qui compte 4 600 employés et 165 agences, se concentre sur la numérisation de ses opérations et la modernisation de ses services pour améliorer l'offre aux clients. Il a également mis en avant l'ouverture en 2023 de deux banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal, ajoutant que la Banque Al-Itihad d'Algérie envisage d'ouvrir une troisième agence à Zouerate en Mauritanie, après Nouakchott et Nouadhibou. M. Kadri a annoncé que l'ouverture du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) a été une réussite notable, permettant la vente de 112 milliards de DA d'actions, sur un total de 138 milliards de DA proposés à la bourse. Il a précisé que les 26 milliards de DA restants seraient disponibles lors d'une seconde phase de vente, destinée aux grandes entreprises sur le marché secondaire. Il a ajouté que près de 70% des actions ont été acquises par des particuliers et que 70% des employés du CPA sont désormais actionnaires de la banque. Cette opération a débuté le 30 janvier dernier avec la mise en vente de 22 millions d'actions à 2.300 DA l'action. En parallèle, Sofiane Mazari, chef



du département finance islamique au CPA, a déclaré que les dépôts avaient atteint 39 milliards de DA à mi-avril, avec une croissance annuelle de 100%. La banque a également traité plus de 4.000 demandes de financement islamique pour un montant total proche de 6 milliards de DA, avec une croissance an-

nuelle du financement de 300%. M. Mazari a aussi signalé que le CPA avait ouvert 59.000 comptes dédiés à la finance islamique et qu'il offrait plus de 20 produits financiers, avec des projets d'élargissement de cette offre en 2024.

A.K

POUR RÉDUIRE LA FACTURE DES IMPORTATIONS ET RELEVER LE NIVEAU D'INTÉGRATION ZITOUNI APPELLE À INVESTIR DANS LA PRODUCTION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a insisté hier, lundi à Oran, sur la nécessité pour les industriels algériens d'investir dans la production des matières premières, qui sont actuellement importées, pour réduire la facture des importations et relever le niveau d'intégration nationale dans différents secteurs. Lors de sa visite en compagnie du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, au groupe Berrahal de raffinage du sucre de la région de Tafraoui, le ministre a appelé les responsables de l'usine, qui approvisionne en sucre la plupart des wilayas de l'Ouest du pays, "d'investir dans la production des matières premières nécessaires à la production de cet aliment stratégique, à partir de 2025, dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à produire la plupart des matières premières pour la production de denrées alimentaires de base, en particulier l'huile et le sucre, au cours des années 2026 et 2027".

M. Zitouni a appelé les responsables du groupe à "œuvrer à augmenter la production au niveau des usines d'Oran et de Mostaganem, estimée actuellement à 1.300 tonnes/jour, en vue de satisfaire tous les besoins nationaux et assurer des réserves stratégiques pour éviter toute pénurie dans l'approvisionnement de ce produit de base sur le marché et se diriger vers l'exportation".

A l'usine de l'entreprise TAPIDOR de production de tapis à la zone industrielle d'Es-Senia, le ministre a mis l'accent sur "l'engagement de l'Etat à la protection de la production nationale, qui crée de la valeur ajoutée au pays en fournissant un produit de qualité, qui contribue à réduire la facture des importations, de générer des postes d'emploi et de soutenir la trésorerie publique à travers les impôts". A noter que les ministres du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Transports, Mohamed El Habib Zahana ont présidé, en compagnie des autorités de la wilaya, la cérémonie d'ouverture de la 7ème édition du Salon international du transport et de la logistique au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran.

A.K

ENERGIE M. ARKAB S'ENTRETIENT À TURIN AVEC LE PDG DE BAKER HUGHES SUR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, s'est entretenu, à Turin (Italie), avec le PDG de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, sur les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué lundi un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui a eu lieu, dimanche, en marge de la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération et l'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie et les opportunités d'exploitation et de développement des gisements avec Sonatrach, à l'instar du projet de compression de gaz - Boosting- à HassiR'mel", a précisé la même

source. A cette occasion, M. Arkab a salué les efforts de Baker Hughes, qu'il a invitée à "renforcer sa présence et ses activités en Algérie" et à "investir le marché africain avec Sonatrach, notamment dans les domaines de l'ingénierie, du captage du CO2 et du développement de l'hydrogène". Spécialisée dans les technologies énergétiques, Baker Hughes compte parmi les sociétés leaders dans le secteur des services liés aux gisements pétroliers et gaziers dans le monde. A noter que la Conférence ministérielle du G7 sur le climat, l'énergie et l'environnement se tient du 28 au 30 avril à Turin.

Aps

SALON INTERNATIONAL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE À ORAN SIGNATURE DE QUATRE CONVENTIONS ENTRE LA DG DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES DE TRANSPORT

Quatre accords ont été conclus hier, lundi, au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, entre la Direction générale du commerce extérieur, qui dépend du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et quatre entreprises publiques du secteur des Transports. Ces accords, signés lors de l'inauguration du Salon international du transport et de la logistique, visent à soutenir les exportateurs algériens en présence de Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et de Mohamed El Habib Zahana, ministre des Transports. Les partenaires dans ces conventions sont la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) Algérie, la filiale de fret d'Air Algérie, la société de transport terrestre de marchandises Logitrans, et le groupe algérien de transport maritime Gatma. Ces accords offrent aux exportateurs une réduction de 50% sur les coûts de transport de marchandises à l'international, avec des indemnités financées par le Fonds

de promotion des exportations, une initiative inscrite dans la Loi des finances de 2024. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Zitouni, a expliqué que ces conventions simplifient les procédures administratives liées aux indemnités de transport prévues par le Fonds de promotion des exportations, une mesure approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la Loi de finances de 2024. Il a ajouté que ces accords permettront aux exportateurs algériens de bénéficier d'une réduction significative de 50% des coûts, prise en charge par le Fonds, qui rembourse les entreprises de transport partenaires. En outre, il a souligné l'importance de la numérisation dans le secteur, annonçant le lancement, le mardi suivant, d'une plateforme numérique dédiée au Fonds pour la promotion des exportations, destinée à offrir des services en ligne et à traiter les demandes des exportateurs à distance.

A.K

DANS UNE ALLOCUTION LUE EN SON NOM À NAIROBI PAR LE PREMIER MINISTRE, M. NADIR LARBAOUI

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RENOUVELLE L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE À PLAIDER POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, lundi à Nairobi, l'engagement constant de l'Algérie à plaider pour le développement en Afrique, rappelant les efforts laborieux de l'Algérie pour permettre aux pays africains d'obtenir les financements nécessaires pour atteindre leurs objectifs de développement et encourager toutes les initiatives visant à assurer la relance économique et la croissance durable sur le continent africain.

Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors du Sommet de l'Association internationale de développement (IDA) pour la mobilisation des ressources pour l'Afrique, le président de la République a affirmé que les efforts consentis par l'Algérie découlent de son appartenance africaine et de son engagement historique pour la solidarité et l'unité en Afrique. Cela procède également de sa conviction profonde de l'interdépendance de la sécurité et du développement, en vue de renforcer la coopération, la coordination des politiques nationales et le développement des capacités des pays africains frères pour relever les défis du développement, notamment par la concrétisa-



tion des projets de développement dans plusieurs pays du voisinage direct, à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACI), à laquelle le Gouvernement algérien a alloué un montant d'un (1) milliard usd. A cette occasion, le président de la République a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts des différentes parties participant à cette réunion pour donner l'élan souhaité au processus de la 21e reconstitution des ressources de l'IDA, ce qui permettra de fournir les capacités financières nécessaires, d'intégrer l'ensemble des priorités nationales africaines dans le plan d'action de l'IDA, et d'aller de l'avant vers un avenir plus équitable et durable. **APS**

LARBAOUI CHARGÉ DE TRANSMETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LES SALUTATIONS DES PRÉSIDENTS KENYAN ET MAURITANIEN

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a rencontré, lundi à Nairobi (Kenya), le président de la République du Kenya, M. William Ruto et le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazaouani, lesquels l'ont chargé de transmettre au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, leurs chaleureuses salutations et leur haute considération.

Lors de sa rencontre avec le président de la République du Kenya, M. William Ruto, en marge de l'ouverture des travaux du sommet de l'Association internationale de développement (IDA21) pour la mobilisation des ressources pour l'Afrique, tenu à

Nairobi, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a été chargé par le président kenyan de transmettre ses chaleureuses salutations et sa haute considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se félicitant des relations fraternelles privilégiées unissant les deux pays. Le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazaouani, président en exercice de l'Union africaine (UA), a également chargé le Premier ministre de transmettre au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses chaleureuses salutations et sa haute considération ainsi que ses vœux de progrès et de prospérité au peu-

ple algérien frère. En marge de sa participation aux travaux du sommet de l'IDA, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui a rencontré le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed Ali qui lui a exprimé sa profonde estime pour le président de la République et son souhait de le voir effectuer une visite en Ethiopie pour continuer à œuvrer au renforcement des relations bilatérales, tout en saluant les positions de l'Algérie qu'il considère comme "l'un des rares pays qui défendent toujours les valeurs et les principes du continent africain". **APS**

NAISSANCE DU G3 À CARTHAGE LE MAGHREB DE L'ACTION SUCCEDE AU MAGHREB DES SLOGANS

L'acte de naissance de l'initiative tripartite algéro-tuniso-libyenne signe la diplomatie du pragmatisme. L'éclosion de cette nouvelle entité régionale est la démonstration que dans la politique, comme dans la vie, l'action est toujours préférable à l'inertie.

"L'Accord de Carthage", "UMA bis", "Trio de Tunis", les observateurs se sont confondus en appellations sur le sommet qui a réuni les trois Présidents algérien, tunisien et libyen. Les sceptiques étaient de sortie pour anticiper sur les résultats de cette trilatérale, lui prédisant le pire avenir. A savoir que le sommet ne se tiendrait pas. Reste que le 22 avril est une rencontre fondatrice d'une approche nouvelle. L'année prochaine, 2025, équivalra à exactement 30 ans depuis que la mort clinique de l'UMA (Union du Maghreb arabe) a été actée, et que l'UMA n'existe plus sur le terrain. A l'époque, le ministre marocain des Affaires étrangères, Fillali, avait annoncé le gel de l'UMA et depuis, toutes les institutions de l'UMA ont été désactivées, à l'exception du secrétariat général de cette "Union" mis sous contrôle du Makhzen. Payé et utilisé par le Makhzen, selon le besoin pour légitimer ses actions par un pseudo-accord de l'UMA. Pour les amnésiques, en 1995, le MAE marocain Fillali a saisi par écrit ses homologues de l'UMA pour leur signifier le gel de l'Union maghrébine. Et depuis, sous prétexte du problème du Sahara Occidental, l'UMA a cessé d'exister. Si un secrétaire général de l'UMA a été maintenu, ce dernier a été bien pris en charge par le Palais Royal, se transformant en un diplomate marocain auxiliaire qu'un secrétaire général d'une Union maghrébine en mort cérébrale.

De ce fait, la rencontre de Carthage est arrivée pour discuter du ...

cadavre. N'importe quel praticien aura la lucidité de conclure, après un coma aussi profond qu'irréversible, qu'une entité déclarée morte ne peut ressusciter après un aussi long décès cérébral. L'UMA est dans ce cas.

Le plus ironique est que l'Algérie, tenue pour responsable de cet épisode, est celle qui a invité ses frères Maghrébins, à l'occasion du forum des chefs d'Etats des pays exportateurs de gaz organisé à Alger en mars dernier, à réfléchir à une autre voie, la Tunisie emboitant le pas en organisant le sommet de Tunis.

Le Président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a jamais caché ses intentions dès qu'il s'est agi de coopération, d'échanges politiques et économiques, dans la confection de la feuille de route tripartite. Il avait précédé le sommet d'annonces telles que la création de cinq zones franches avec le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Tunisie et la Libye précisément, même si dans le lot, certains de leurs gouvernements sont dans une attitude hostile.

Une manière de baliser le terrain quand le voisinage recouvrera sa clairvoyance. D'ailleurs, aujourd'hui, tous les pays africains sont organisés en communauté régionale sauf l'Afrique du Nord, à cause du Maroc qui a privilégié des alliances avec l'entité sioniste et en s'invitant dans d'autres structures organiques du Machrek. Depuis 30 ans, les contributions, subventions et salaires de fonctionnaires de l'UMA sont un gouffre inutile pour les pays adhérents, perfusant une coquille vide. L'Algérie qui a pris les devants diplomatiques a, toutefois, assorti sa proposition d'une dynamique pragmatique incluant les dossiers les plus urgents, comme la sécurité des frontières communes, la lutte contre la migration irrégulière, le lancement de grands projets d'investis-

sements communs dont énergétiques, la production de céréales ou le dessalement de l'eau de mer et les défis climatiques.

Des groupes de travail conjoints ont été installés pour accélérer cette projection avec déjà la signature d'un accord pour la résolution entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye du dossier des eaux souterraines communes dans la région du Sahara septentrional. Un dossier qui avait été source de conflits latents entre les trois pays depuis leurs indépendances respectives. La preuve en est que prendre le taureau par les cornes est l'esprit même de la Déclaration de Carthage.

Maintenant, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Kais Saïed et M. Mohamed Younes Al-Manfi ont eu l'audace de refuser le statu quo morbide de l'UMA pour se lancer dans une initiative résolue qui, non seulement a le mérite d'exister en G3, mais également de sceller une union stratégique pour s'adapter aux mutations régionales et internationales. Le G3 est, de ce fait, un premier pas, un embryon pour créer cette alliance des pays d'Afrique du Nord que la Mauritanie va rejoindre un jour. Leurs aspirations communes ne peuvent laisser indifférentes, ni l'Union européenne, du fait de la géographie et des ressources des trois partenaires, ni l'Union africaine, du fait de la profondeur de ce bloc compact, et encore moins, les pays professionnels de l'ingérence, qui vont mal digérer cet acte collectif de souveraineté. L'Alliance née à Carthage a déjà le mérite d'être une alternative régionale proactive qui s'imposera, avec le temps, comme un interlocuteur crédible et responsable face aux autres entités partenaires. Que l'on veuille ou pas, le Maghreb de l'action a succédé au Maghreb des slogans. **R.A**

HISTOIRE MACHAËL ECHAHID COMMÉMORÉ LE 20^e ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DU MOUDJAHID RABAH

L'association Machaâl Echahid a commémoré, lundi à Alger, le 20e anniversaire de la disparition du Moudjahid Rabah Bitat, l'un des six chefs historiques, en présence de représentants du Parlement, de moudjahidine et de ses proches. Dans son intervention à cette occasion, le professeur d'histoire contemporaine, Moussa Haïssam, a mis en avant les étapes phares du parcours militant du moudjahid Rabah Bitat, qui a débuté, a-t-il dit, le 8 mai 1945 à travers l'encadrement des manifestations dans l'Est de l'Algérie alors qu'il avait à peine 17 ans. Les manifestations figuraient parmi les facteurs clés ayant poussé le moudjahid Rabah Bitat à réorienter son combat du politique au militaire et à réfléchir à la préparation de la Révolution du 1er novembre 1954, dont il a participé à toutes les étapes, depuis la création de l'Organisation spéciale jusqu'à la réunion du groupe historique des 22 et la réunion des Six, où il a été nommé Responsable de la wilaya IV. Le professeur a rappelé que le moudjahid Rabah Bitat avait été condamné à la réclusion à perpétuité par les autorités françaises après son arrestation en 1955. Il est resté en détention dans des prisons en Algérie et en France jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu en 1962 et sa libération. Après l'indépendance, le défunt a été nommé vice-président du Conseil du premier Gouvernement algérien, ministre d'Etat en 1965, puis ministre des Transports en 1972. Il a également présidé l'Assemblée populaire nationale (APN) en mars 1977. Le défunt a assuré la présidence de l'Etat algérien pendant 45 jours après le décès du défunt président Houari Boumediène en 1978. Il a également occupé le poste de président de l'APN pendant quatre législatures avant de démissionner en 1990. A cette même occasion, des cadres et des moudjahidine ont livré des témoignages sur le défunt connu pour l'équilibre de ses positions. Au terme de la conférence organisée par le quotidien El Moudjahid, quelques personnalités ont été distinguées, notamment Hakim Bitat, fils du défunt, et des élèves du lycée portant son nom à Alger. **APS**

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION À SIDI BEL ABBES

BADANI MET L'ACCENT SUR LE SOUTIEN DES INITIATIVES D'INVESTISSEMENT DANS L'AQUACULTURE

Hier, lundi, à Sidi Bel Abbes, le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Ahmed Badani, a insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration et la coordination parmi les divers intervenants afin de soutenir et accompagner les initiatives d'investissement dans l'aquaculture et ses domaines connexes, tels que la fabrication d'équipements.

Par Wahiba Bliidi

Il a souligné l'importance de cette industrie pour augmenter la production halieutique et renforcer la sécurité alimentaire du pays. Lors de l'ouverture d'une conférence sur l'investissement en aquaculture à l'Université Djilali Liabes, le ministre a rappelé l'importance d'une mobilisation accrue de tous les acteurs, incluant les autorités locales et régionales, les dispositifs de soutien et les établissements de formation, pour réaliser de nombreux projets d'investissement en pisciculture. Badani a également mentionné que le secteur a récemment évolué pour contribuer davantage à la sécurité alimentaire, en ligne avec la stratégie nationale promue par le président Abdelmadjid Tebboune, qui encourage le développement intensif de l'aquaculture en eau douce. Cette stratégie inclut le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans les secteurs connexes comme la production de nourriture pour animaux, la pisciculture, la culture d'algues et les industries de transformation. Le ministre a aussi noté des progrès significatifs en 2023 et au début de cette année, avec plus de 55 projets productifs lancés, dont trois nouveaux projets qui ont démarré cette année et 49 autres en cours de réalisation. Plus de 22 000 professionnels travaillant dans l'aquaculture ont été recensés grâce à l'ensemencement de plus de 16 000 bassins. Cette intégration dans l'activité agricole a prouvé son efficacité par de multiples expériences de terrain et investissements, résultant en une augmentation de production d'environ 30% et une diminution de l'usage des engrais chimiques jusqu'à 70%. Cela a également diversifié les revenus des agriculteurs et a stimulé l'activité de pêche continentale, avec plus de 57 pêcheurs actifs dans les barrages et les plans d'eau à travers le pays, a précisé le ministre. Il a ajouté que ces activités ont généré une production estimée à plus de 2 700 tonnes de diverses espèces de poissons



d'eau douce, distribuées via les réseaux de distribution des produits de la pêche ou les points de vente de la Chambre nationale. Notamment durant le mois de Ramadhan, ces produits, y compris le tilapia, ont été offerts à des prix compétitifs. Le ministre a également souligné que la wilaya de Sidi Bel Abbes, choisie pour accueillir cette journée d'étude en raison de ses atouts agricoles et de sa position stratégique pour la commercialisation et la distribution des produits de la pêche et de l'aquaculture, joue un rôle clé comme pôle économique dans ce domaine. Il a mentionné que cette wilaya, ainsi que celles de Saïda et Nâama, joueront un rôle crucial dans l'atteinte des objectifs de la stratégie du secteur de la pêche à l'horizon 2030, avec une production projetée de 3 000 tonnes d'ici fin 2024 et de plus de 60 000 tonnes en 2030. M. Badani a mentionné que pour réaliser ces objectifs stratégiques, des efforts de coordination sont en cours avec les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural ainsi que du mi-

nistère de l'Hydraulique. Ces efforts visent à activer les accords de coopération pour maximiser l'utilisation des bassins d'irrigation et des barrages pour l'ensemencement d'alevins. Il a souligné l'expertise maîtrisée dans toute la chaîne de production, supportée par plus de 12 stations expérimentales, des instituts et des écoles spécialisées, et des cadres techniques qualifiés. Il a aussi mis en avant l'importance de la coordination avec le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour accélérer la création de zones d'activités aquacoles et la remise rapide des contrats de concession aux investisseurs. En outre, le ministre a rappelé les mesures incitatives et les avantages fiscaux de la loi de finances 2024 destinés à augmenter les capacités productives de la filière aquacole, en particulier pour le tilapia. Il a fait mention de la création d'une prime incitative de 50 DA par kilogramme pour les producteurs de tilapia, dont les modalités seront définies en collaboration avec le ministère des Finances. Cette mesure,

qui comprend également l'exonération de la TVA sur toutes les opérations de vente du tilapia et une réduction de la TVA sur les activités de transformation pour ajouter de la valeur à ce produit, sera mise en œuvre prochainement. Le ministre a également visité une exposition organisée par les acteurs du secteur aquacole à la bibliothèque de l'université et a clôturé la journée d'étude en supervisant la signature de conventions de coopération entre divers services. Il a inspecté le marché local des produits de la pêche et de l'aquaculture à Sidi Bel Abbes, le marché de gros des produits halieutiques, et une entreprise de réfrigération. Sa visite s'est terminée par l'inspection d'une éclosérie au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture à Tabia, ainsi qu'une exploitation aquacole intégrée à l'agriculture à Matmar, où il a supervisé l'ensemencement de tilapia rouge.

W.B

AGRICULTURE M. CHERFA REÇOIT LE DIRECTEUR EXÉCUTIF DU CONSEIL INTERNATIONAL DES CÉRÉALES

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a reçu hier, lundi à Alger, le directeur exécutif du Conseil international des céréales (CIC), Arnaud Petit, avec lequel il a évoqué les préparatifs de la tenue du Forum mondial du CIC, prévu en juin prochain, l'Algérie devant assurer la présidence tournante pour une année. Cette rencontre s'est déroulée en présence du Vice-président du CIC, M. Oussama Salhi et du Directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), M. Nasreddine Messaoudi, indique un communiqué du ministère. Plusieurs questions en rapport avec le marché international des céréales ont été examinées lors de cette rencontre qui a également abordé le rôle de l'Algérie au sein de ce Conseil, partant de son expérience dans ce domaine, et ce, dans le but de renforcer la transparence des échanges commerciaux et du transport maritime des produits céréaliers", ajoute la même source.

A cette occasion, le ministre a présenté les grandes lignes de la stratégie de l'Algérie pour le renforcement de la sécurité alimentaire, axée sur le développement des cultures stratégiques et la réalisation de l'autosuffisance en certains produits de large consommation, notamment les céréales, les légumineuses, le lait, la viande, les huiles et le sucre, conclut le communiqué.

RN (Aps)

AVEC LA PARTICIPATION D'UNE CINQUANTAINES D'EXPOSANTS OUVERTURE DU 4^{ème} SALON INTERNATIONAL DU RECYCLAGE "RECYCLING EXPO"

La quatrième édition du Salon international du recyclage, du traitement des déchets, des énergies renouvelables, du développement de l'énergie verte, de la préservation des ressources naturelles et de la protection de l'environnement "Recycling Expo" a été ouverte hier, lundi, avec la participation d'une cinquantaine d'exposants. Le salon a été inauguré par la directrice locale de l'Environnement, Mme Nawel Boussif, en présence de la directrice par intérim du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), partenaire de l'évènement, Mme Achour Hayat. La directrice locale de l'Environnement a souligné, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture, l'importance de ce genre d'exposition dédiée au recyclage, pour la protection de l'environnement, grâce à la récupération et la valorisation des déchets. Pour sa part, la directrice par du CNFE, un établissement placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, dédié à la sensibilisation et la formation sur l'environnement, a indiqué que le Conserva-

toire est présent à ce salon pour mettre en avant son rôle et ses missions, en plus de sa participation dans la préparation d'un riche programme de conférences sur diverses thématiques en relation avec le recyclage et la valorisation des déchets. Ce programme de conférences, prévu en marge de l'exposition, abordera plusieurs thématiques comme "les opportunités vertes offertes aux jeunes pour lancer des projets environnementaux", la gestion des déchets : état des lieux, stratégie nationale et perspectives" et "le rôle des associations dans la protection de l'environnement". Organisé par l'agence événementielle "SOS Event", ce salon regroupe les professionnels régionaux, nationaux et internationaux du tri, de la collecte, du recyclage, du traitement des déchets, des énergies renouvelables et des équipements, selon les organisateurs. La Sénégal, seul exposant étranger au salon, est l'invité d'honneur de cette édition, a-t-on indiqué, ajoutant que le salon se veut un espace d'échange et de découverte de nouvelles technologies.

R.E (Aps)

BOUIRA

REDÉMARRAGE DES CHANTIERS POUR LA CONSTRUCTION DE PLUS DE 3600 LOGEMENTS

Les travaux pour la construction de 3672 logements de diverses catégories, suspendus depuis 2022 en raison de diverses contraintes, ont été redémarrés à la wilaya, selon les autorités de la direction du logement de la région.

Par Kamélia.M

Durant la période allant d'octobre 2022 à avril 2024, le nombre total de logements dont les travaux sont en pause ou n'ont pas encore débuté a atteint 3970, toutes formules confondues, selon les données fournies par la direction du logement. Après la résolution des obstacles administratifs et techniques, la construction de 3672 unités a été relancée, tandis que les travaux sur

les 298 unités restantes demeurent en suspens, ont ajouté les responsables. Par ailleurs, sur les 6060 autres logements prévus, les travaux ont été lancés sur un total de 12 265 unités programmées. En 2023, 8 195 logements ont été achevés et distribués aux bénéficiaires, comprenant 1852 logements sociaux et 1042 unités de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Le secteur a enregistré des avancées significatives localement, avec un grand nombre de familles relogées dans le cadre des programmes de résorption de l'habitat précaire (RHP) et d'amélioration du tissu urbain, remplaçant ainsi les anciennes maisons délabrées et les habitations vétustes.



K.M

SÉTIF

RECENSEMENT DES BIENS IMMOBILIERS INEXPLOITÉS

Les services de la wilaya de Sétif ont entamé une opération de recensement des biens immobiliers inutilisés ou excédentaires, appartenant à des entreprises publiques économiques, dans le but de les récupérer et les mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), a-t-on appris, dimanche, auprès de ces services. Selon les mêmes sources, le wali de Sétif, Mustapha Limani, a récemment présidé une réunion de la commission de wilaya chargée d'identifier les actifs en question, donnant ainsi le coup d'envoi de la récupération des excédents « inexploités et non nécessaires à l'activité des entreprises publiques », ce qui permettra de remédier au déficit enregistré au niveau local en matière de foncier, et d'orienter les poches vers la réalisation de projets d'investissement. L'opération permettra également de mettre les poches fon-

cières inutilisées depuis plusieurs années à la disposition de l'AAPI, légalement habilitée à octroyer le foncier économique à des investisseurs, en vertu de la nouvelle loi sur l'investissement, ou à les destiner à l'implantation des projets d'intérêt public, a-t-on souligné. La réunion présidée par M. Limani s'est déroulée en présence des directeurs de la réglementation et des affaires générales légalisation, de l'industrie, des domaines, de la conservation foncière, de l'énergie et des mines, du tourisme et de l'artisanat, des transports, des travaux publics, de l'urbanisme et de la construction, des services agricoles, du guichet unique décentralisé de l'AAPI et de représentants des entreprises économiques concernées. Au cours de cette même séance de travail, le directeur des domaines a présenté un exposé détaillé sur la première sortie de recensement effectuée le 15

avril 2024 dans la commune de Sétif, et qui a fait ressortir 22 entreprises publiques détenant des poches foncières inutilisées, selon les services de la wilaya qui ont ajouté que la sous-commission chargée du dossier a proposé la récupération de 6 poches, l'ajournement de la décision portant sur la récupération de 10 autres et l'exemption de 6 biens fonciers du processus de récupération. Le wali a donné, dans ce contexte, des instructions à l'effet de poursuivre l'opération de recensement précis de tous les biens fonciers inutilisés, à travers le territoire de la wilaya, dans l'optique de les récupérer et de les exploiter pour l'implantation de projets d'investissement à même de générer de la richesse et des emplois.

R.R

OUARGLA

CONVENTION DE COOPÉRATION ENTRE L'ENTREPRISE HUAWEI ET 12 INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES DU SUD DU PAYS

Une convention de coopération a été signée, samedi à Ouargla, entre l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie et douze (12) institutions universitaires du Sud du pays.

La cérémonie de signature du document de coopération, qui profite aux institutions de Ouargla, Biskra, El-Oued, Adrar, Tamanrasset, Béchar, Laghouat, Ghardaïa, El-Bayadh, Nâama, Aflou et Tindouf, s'est déroulée en présence des responsables de l'entreprise Huawei, des recteurs des institutions universitaires et de nombreux responsables d'organismes et entreprises publiques économiques.

Dans son intervention, le recteur de l'Université « Kasdi Merbah » de Ouargla, le Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a mis en avant l'importance que revêt cette convention avec l'entreprise Huawei, de renom mondial, affirmant à l'occasion que l'Etat a accordé tout l'intérêt voulu aux technologies eu égard à leur contribution au développement durable. Il a soutenu que cette convention tend à fournir des programmes de formation de haut niveau dans les technologies de l'information et de la communication à la satisfaction des étudiants et leur accompagnement pour acquérir, avec le concours, de Huawei, l'expérience scientifiques mais aussi l'expérience opérationnelle, en sus de l'équipement des institutions universitaires en

nouvelles technologies, et l'appui des projets d'innovation et de la recherche scientifique dans le domaine.

Le même responsable a noté, à ce titre, que « moultes conventions de coopération avaient été signées par l'entreprise Huawei et entreprises publiques visant la consolidation de partenariat au volet didactique et de formation pour atteindre la gouvernance numérique et l'amélioration des prestations des institutions de l'Etat ».

Pour sa part, le vice-président directeur général de l'entreprise « Huawei Télécommunications Algérie », Liu Cheng Cheng, a souligné que « son entreprise, liée par accord de partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a mis en place un programme de formation en direction des étudiants leur permettant d'étoffer leurs connaissances en technologies de communication, avant de signaler, à ce titre, que « pas moins de 7.000 étudiants, issus de différentes institutions universitaires algériennes, avaient bénéficié depuis 2018 de stages de formation dans ce domaine de pointe ». Le même responsable a ajouté que « le déploiement de son entreprise dans le Sud vise à permettre aux étudiants des régions de tirer profit des technologies leur permettant de relever les défis liés au marché de l'emploi ».

R.R

MÉDÉA

65 HECTARES DE CULTURE DE TOURNESOL RÉALISÉS

Une superficie de 65 hectares de culture de tournesol a été réalisée à Médéa, au titre de la campagne de semences 2024, entamée à la mi-avril courant, a-t-on appris, auprès de la direction des services agricoles. Un objectif prévisionnel de deux cent hectares de culture de tournesol a été fixé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural aux wilayas concernées par le programme de développement des oléagineux, et 32% de cet objectif a été concrétisé à Médéa, a expliqué le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique à la DSA, Lyes Beladzar. Les 65 hectares de tournesol réalisés depuis le début de la campagne sont ventilés à travers près d'une trentaine de parcelles localisées dans les communes de Tablat, Chahbounia, Souagui, Beni-Slimane, Guelb-El-kebir, Ouamri et Médéa, a-t-il précisé. Les opérations de semis de tournesol vont se poursuivre jusqu'au 15 mai prochain et devraient concerner un nombre supplémentaire d'agriculteurs ayant adhéré à ce programme, selon M. Beladzar. Il a indiqué qu'à l'occasion de cette première expérience de culture de tournesol menée dans la wilaya de Médéa, les agriculteurs ont choisi de réaliser de petites parcelles dont la superficie oscille entre un et six hectares. Au titre des mesures incitatives décidées en faveur de la filière des oléagineux, une prime de production de 3.000 DA par quintal est accordée aux agriculteurs individuels et aux unités de production agricoles (anciennes fermes pilotes) en guise d'encouragement pour les opérateurs de la filière. Une prime d'intégration de 500 DA par quintal est également prévue dans ce dispositif de soutien à la filière et touche les unités de transformation, en plus d'une prime de stockage de 900 DA par quintal.

R.R

MARCHE AUTOMOBILE

LA CHINE, PRINCIPAL MARCHÉ DES VOITURES ÉLECTRIQUES

Elon Musk, l'homme à la tête de l'entreprise américaine Tesla, a été accueilli à Pékin par le deuxième dirigeant chinois, le Premier ministre Li Qiang. Ce dernier lui a assuré que la Chine resterait toujours ouverte aux sociétés étrangères.

Par Kamélia.M

Cette rencontre s'est déroulée lors du deuxième déplacement d'Elon Musk en Chine en moins d'un an. Il a été accueilli "à l'invitation du Conseil chinois pour la promotion du commerce international", selon les informations relayées par la télévision publique CCTV.

M. Li a réaffirmé l'engagement de la Chine à élargir l'accès au marché et à garantir un environnement favorable aux affaires pour les entreprises étrangères. Il a également souligné que le marché chinois serait toujours ouvert aux investissements étrangers.

En outre, le Premier ministre chinois a promis de fournir aux entreprises étrangères un environnement commercial amélioré, afin de garantir la tranquillité d'esprit aux investisseurs internationaux.

La Chine représente un marché



crucial pour les activités d'Elon Musk.

"Honoré de rencontrer le Premier ministre Li Qiang. Nous nous connaissons depuis de nombreuses années, depuis les tous premiers jours à Shanghai", a partagé le mil-

liardaire sur X (ex-Twitter), dont il est propriétaire. Il a également publié une photo de cette rencontre.

Elon Musk a exprimé son désir de renforcer la coopération avec la Chine et d'atteindre des résultats mu-

tuellement bénéfiques.

Il a également rencontré Ren Hongbin, responsable du Conseil chinois pour la promotion du commerce international, pour discuter des prochaines étapes de coopération.

"Il est bon de voir les véhicules électriques progresser en Chine", a commenté Elon Musk, affirmant que "toutes les voitures seront électriques dans le futur", selon des médias proches du gouvernement.

Elon Musk est une figure controversée en Occident, surtout après le rachat de Twitter. En Chine, cependant, il est admiré, ses voitures étant appréciées par la classe moyenne urbaine.

Ce déplacement est considéré comme crucial à un moment où Tesla fait face à une forte concurrence des constructeurs locaux en Chine, combinée à une demande plus faible.

Les analystes de Wedbush estiment que la possibilité pour Tesla de rendre son système d'autopilotage ("Full Self-Driving") disponible en Chine pourrait changer la donne pour l'entreprise. Le voyage d'Elon Musk en Chine suscite des interrogations à Washington, notamment concernant ses liens avec des pays étrangers.

K.M

VIGNOBLES

ENTRE "PESTE ET CHOLÉRA", BORDEAUX SE RÉSIGNE À ARRACHER SES VIGNES

Entre "peste et choléra", Bordeaux est confrontée à une décision douloureuse : arracher ses vignes. Méthodiquement, les machines déracinent les ceps de Renaud Jean, un acte "compliqué à vivre" pour ce viticulteur. Cependant, il considère que c'est le choix le moins néfaste grâce à un programme d'arrachage subventionné visant à contrer la surproduction dans la région bordelaise,

initiative qui sera bientôt étendue à d'autres zones viticoles. À Saint-Martin-de-Sescas, dans l'Entre-deux-Mers, la terre est riche, l'exposition au soleil idéale, mais malgré ces atouts, les vignes doivent céder face à la surproduction qui mine Bordeaux, premier vignoble AOC de France. Ainsi, 1 200 viticulteurs ont accepté de participer au programme d'arrachage, cofinancé par l'État et l'interprofession à hauteur de 57 millions d'euros. Les machines déracinent les vignes, réduisant des hectares de coteaux à l'état de jachère. Le bois sera brûlé, la ferraille recyclée. Cette décision est difficile à prendre pour Renaud Jean, qui voit plus



de la moitié de ses 37 hectares disparaître. Mais il estime qu'il n'avait pas d'autre choix, ayant dû opter entre "la peste et le choléra". La baisse de la consommation de vin et les difficultés à l'export, notamment vers la Chine, ont précipité Bordeaux dans la crise. Le plan d'arrachage vise à réduire le volume produit, tout en luttant contre la flavescence dorée, une maladie menaçant les vignobles. Cette décision

entraîne une intense activité d'arrachage, avec des machines fonctionnant à plein régime depuis janvier. Les viticulteurs peuvent bénéficier d'une aide de 6 000 euros par hectare arraché, mais cette somme ne couvre qu'une partie des coûts. Malgré la difficulté de cette transition, certains viticulteurs voient dans cette décision l'opportunité de se tourner vers d'autres types de culture ou de réaménagement des parcelles. Cependant, l'arrachage reste un "crève-cœur" pour beaucoup, symbolisant la perte d'un héritage familial et d'une tradition viticole séculaire.

R.E

RÉSEAU SOCIAUX

LE SPECTRE DE L'INTERDICTION DE TIKTOK AUX ETATS-UNIS HANTE CRÉATEURS ET PME

Ayman Chaudhary, une créatrice de contenu basée à Chicago, partage son inquiétude quant à la possible interdiction de TikTok aux États-Unis. Pour elle, cette application représente son métier à temps plein, une activité qui lui a demandé quatre ans pour atteindre un niveau où elle peut subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. La récente décision de Washington exigeant que ByteDance vende TikTok dans un délai de 12 mois, sous peine d'interdiction, a suscité des craintes parmi les millions de créateurs de contenu qui utilisent cette plateforme. Ayman exprime son désaccord, soulignant que cette mesure serait une entrave à la liberté d'expression. Elle gagne sa vie en recommandant des livres à travers des vidéos sponsorisées, et pour elle, TikTok représente bien

plus qu'une simple plateforme de divertissement. Pour beaucoup, c'est un outil vital pour leur entreprise. Les algorithmes puissants de TikTok ont propulsé de nombreux créateurs vers le succès, offrant une visibilité et un potentiel de vente inégalés. Les inquiétudes concernant l'avenir de TikTok reflètent également l'impact économique que cette décision pourrait avoir sur de nombreuses petites entreprises qui dépendent de la plateforme pour leur succès commercial. En dépit des préoccupations concernant la sécurité des données et les tensions géopolitiques, pour de nombreux utilisateurs comme Bilal Rehman, cette décision serait "dévastatrice" et aurait un impact financier significatif sur leur entreprise.

R.E

VENTE AUX ENCHÈRES

LA MONTRE DU PLUS RICHE PASSAGER DU TITANIC ATTEINT 1,175 MILLION DE LIVRES STERLING

Une montre en or retrouvée sur le corps du plus riche passager du Titanic a été vendue 1,175 million livres sterling (1,37 million d'euros) aux enchères, un record pour un objet lié au célèbre navire, selon la maison de ventes britannique Henry Aldridge & Son. Ce montant, déboursé par un acheteur américain, pulvérise l'estimation de 100.000 à 150.000 livres sterling (116.000 à 175.000 euros) publiée avant la vente.

Il dépasse le précédent record, pour un artefact du Titanic aux enchères, de 1,1 million de livres atteint en 2013 par un violon, selon la maison de ventes.

L'étui du violon a quant à lui été vendu samedi pour 360.000 livres sterling (420.000 euros) lors de la même vente que la montre. Gravée des initiales JJA, celle-ci appartenait à l'homme d'affaires américain John Jacob Astor, mort à l'âge de 47 ans dans le naufrage du Titanic aux premières heures du 15 avril 1912.

Réputé être l'un des hommes les plus riches du monde à l'époque, avec une fortune de 87 millions de dollars, qui correspondrait à plusieurs milliards de nos jours, il avait sombré sur le navire après avoir vu sa nouvelle épouse, Madeleine, embarquer sur un canot de sauvetage.

Il a été décrit dans ses derniers instants fumant une cigarette en compagnie d'un autre passager, l'écrivain américain Jacques Futrelle, qui figurent tous deux parmi les 1.500 morts du Titanic.

Son corps a été retrouvé le 22 avril 1912, avec sa montre de poche en or de 14 carats. "La montre a été complètement restaurée après avoir été rendue à la famille" de John Jacob Astor "et portée par son fils, ce qui en fait un morceau unique de l'histoire du Titanic et l'une des pièces les plus importantes de l'histoire de l'horlogerie relative au navire le plus célèbre du monde", souligne la maison de ventes.

R.E

ALORS QUE LA MÉDIATION POUR UN CESSEZ-LE FEU REPREND AU CAIRE L'ENTITÉ SIONISTE NE PEUT S'EMPÊCHER DE CONTINUER SON GÉNOCIDE

Des frappes aériennes des forces sionistes d'occupation sur trois maisons de la ville de Rafah, dans le sud de Ghaza, ont fait au moins 25 martyrs et de nombreux blessés, a rapporté hier, lundi, l'agence de presse officielle palestinienne Wafa.

Par Tinhinane Ait Afrah

Au nord de la bande de Ghaza, des avions militaires sionistes ont frappé deux maisons, faisant au moins quatre martyrs et en blessant plusieurs autres, ont indiqué des responsables de la santé à Ghaza. L'attaque contre l'autre maison a tué deux frères, ont-ils ajouté. Plusieurs personnes étaient toujours piégées sous les débris, ont indiqué des responsables locaux de la Santé, cités par la même source, ajoutant que le personnel de défense civile était en train de mener une opération de secours. Les frappes sur Rafah, où plus d'un million de personnes ont trouvé refuge après des mois de bombardements sionistes, ont eu lieu quelques heures avant que l'Égypte n'accueille les dirigeants du Hamas pour discuter des perspectives d'un accord de cessez-le-feu avec l'entité sioniste.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi hier, lundi, à 34.488 martyrs, dont 34 au cours des dernières 24 heures, et 77.643 blessés, ont indiqué les autorités sanitaires de Ghaza. L'agression sioniste contre Ghaza a déplacé la plupart des 2,3 millions d'habitants et détruit une grande partie de l'enclave. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne, entraînant des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. D'autre part, la défense civile de Ghaza continue son travail macabre. Depuis samedi 20 avril, la



défense civile a exhumé et sorti de terre près de 300 corps parmi lesquels figureraient des personnes âgées, des femmes et des blessés. Elle s'attend à en découvrir d'autres. Des centaines de personnes seraient portées disparues.

Ces corps ont été trouvés dans l'enceinte de l'hôpital Nasser à Khan Younés. Selon la défense civile sur place, un charnier a été découvert après le retrait de l'armée sioniste. Des corps ont été retrouvés, les mains liées, sous des déchets. La défense civile de Ghaza parle de possibles exécutions. À Genève, la porte-parole du haut-commissaire de l'ONU pour les droits humains,

s'est dit horrifiée par ces informations. « Selon les rapports qui nous parviennent, les victimes ont été enterrées profondément dans le sol, recouvertes de déchets. Parmi elles, il y aurait des personnes âgées, des femmes et des blessés. Tandis que d'autres auraient été trouvées les mains liées et dévêtues, ce qui implique évidemment de graves violations du droit international et du droit humanitaire.

Cela nécessite une enquête approfondie. On ne peut pas se contenter d'un énième rapport qui passe sous les radars, dans cette guerre horrible », a déclaré Ravina Shamdasani. Vu le climat d'impunité

qui prévaut, poursuit la porte-parole de l'ONU, « il faut lancer une enquête internationale indépendante ». Dans la bande de Ghaza, les craintes d'un assaut des forces sionistes sur Rafah se font de plus en plus fortes. L'entité sioniste a répété à plusieurs reprises qu'elle entendait entrer dans cette ville de l'extrême-sud de l'enclave palestinienne. C'est la dernière localité dans laquelle l'armée sioniste n'est pas encore entrée et les opérations autour se sont intensifiées. Rafah est un refuge aujourd'hui pour près de la moitié de la population.

T.A.A

MSF PRÉVIENT QU'UNE INCURSION MILITAIRE À RAFAH SERAIT "UNE CATASTROPHE INIMAGINABLE"

L'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a prévenu hier, lundi, qu'une incursion militaire sioniste à Rafah, s'ajoutant à la crise humanitaire actuelle à Ghaza, serait "une catastrophe inimaginable", appelant à un cessez-le-feu "immédiat et durable". Dans un rapport intitulé "Les tueries silencieuses à Ghaza: la destruction du système de santé et la lutte pour la survie à Rafah", MSF souligne que "plus de six mois après le début de la guerre (sioniste) à Ghaza, en Palestine, la dévastation s'étend bien au-delà des victimes des bombardements et des frappes aériennes". Les équipes de MSF travaillant à Rafah rapportent que "le système de santé décimé et les conditions de vie inhumaines augmentent également le risque d'épidémies, de malnutrition et l'impact à long terme de traumatismes psychologiques". MSF prévient qu'"une incursion militaire à Rafah, s'ajoutant à la crise humanitaire actuelle à Ghaza, serait une catastrophe inimaginable et appelle à un cessez-le-feu immédiat et durable". Le rapport, s'appuyant sur des données médicales et des témoignages de patients, montre que "les conditions de vie à Rafah aujourd'hui ne sont pas propices à la survie des personnes qui y sont coincées. Il y a une pénurie désespérée d'eau potable pour boire ou se laver, tandis que les détritus et les eaux usées s'accumulent dans les rues de ce petit coin de terre qui abrite aujourd'hui plus d'un million de personnes déplacées de force du nord de Ghaza". L'ONG constate également une augmentation du nombre de cas suspects d'hépatite A. Au cours des trois derniers mois de 2023, les cas de maladies diarrhéiques signalés chez les enfants de moins de cinq ans ont été 25 fois plus élevés qu'au cours de la même période en 2022. Alors que les hôpitaux sont submergés de patients traumatisés, les personnes ayant d'autres types de besoins médicaux, comme les femmes enceintes souffrant de complications et les personnes vivant avec des maladies chroniques, sont souvent incapables de recevoir les soins dont elles ont besoin, selon le rapport. "Sans un cessez-le-feu immédiat et durable et sans l'arrivée d'une aide humanitaire significative, nous continuerons de voir davantage de personnes mourir", déclare Sylvain Groulx, coordinateur d'urgence de MSF.

RI (Aps)

PALESTINE OCCUPÉE PLUS DE 200 COLONS PROFANENT LA MOSQUÉE D'AL-AQSA

Plus de 200 colons, protégés par les forces de l'occupation sioniste ont pris d'assaut lundi les cours de la mosquée bénie d'Al-Aqsa, dans la ville sainte d'El-Qods occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. Selon des sources locales, plus de 200 colons ont pris d'assaut Al-Aqsa du côté de la porte des Maghrébins, et effectué des marches de provocation sur ses esplanades. Dimanche, 1.210 colons ont participé à l'assaut de la mosquée Al-Aqsa. Et jeudi dernier, environ 1.600 colons avaient profané la mosquée sainte soit le plus grand nombre de co-

lons ayant envahi ce site depuis le 7 octobre, date du début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza et de l'intensification des attaques de l'occupant dans les territoires palestiniens occupés. Troisième lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte, rappelle Wafa.

RI (Aps)

SAHARA OCCIDENTAL NOUVELLES ATTAQUES DE L'APLS CONTRE LES POSITIONS MAROCAINES DANS LES SECTEURS D'EL MAHBES ET EL FARSIA

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'occupation marocaine dans les secteurs d'El Mahbes et El Farsia, causant "de lourdes pertes humaines et matérielles" à l'armée d'occupation, a indiqué dimanche un communiqué de l'armée sahraouie. "Des détachements avancés de l'armée sahraouie ont ciblé, par d'intenses bombardements, une base d'appui de l'armée de l'occupa-

tion dans la région de Lakâad relevant du secteur d'El Mahbès, leur infligeant de lourdes pertes", a précisé le communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). L'APLS avait également ciblé une base militaire de l'occupant marocain dans la région d'El Faiyan relevant du secteur d'El Farsia, "leurs infligeant de pertes considérables", ajoute le communiqué.

RI (Aps)

ECOSSE LE PREMIER MINISTRE DÉMISSIONNE

Le Premier ministre indépendant écossais, Humza Yousaf, a démissionné, lundi, pour éviter un double vote de défiance au Parlement local, selon des médias locaux. "Dépasser les divisions politiques actuelles ne peut être fait que par quelqu'un d'autre à la barre", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse depuis sa résidence officielle de Bute House à Edimbourg, précisant qu'il resterait en poste jusqu'à la

désignation d'un successeur. Humza Yousaf, 39 ans, avait été élu à la tête du SNP en mars 2023, après la démission surprise de l'ancienne Première ministre, Nicole Sturgeon, après neuf ans au pouvoir. Premier dirigeant musulman à la tête d'un important parti politique au Royaume-Uni, il incarnait la continuité avec sa prédécesseure et avait continué de porter haut le combat pour

l'indépendance de l'Écosse malgré la popularité chancelante du SNP. Son départ intervient quatre jours après qu'il a mis fin à la coalition gouvernementale entre le Scottish National Party et les écologistes, sur fonds de désaccord sur la politique environnementale du pays. Le parlement a désormais 28 jours pour trouver un nouveau Premier ministre.

Aps

L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE (453^e PARTIE)

Par Miguel de Cervantes
(1547-1616)

Tout ce que le More disait à sa fille, le renégat nous le transmettait, et Zoraïde ne répondait pas un mot. Mais quand Agi-Morato vit dans un coin de la barque le coffret où elle avait coutume d'enfermer ses bijoux, et qu'il savait bien avoir laissé dans sa maison d'Alger, ne voulant pas l'apporter au jardin, il fut bien plus surpris encore, et lui demanda comment ce coffret était tombé en nos mains, et qu'est-ce qu'il y avait dedans. Alors le renégat, sans attendre la réponse de Zoraïde, répondit au vieillard :

« Ne te fatigue pas, seigneur, à demander tant de choses à ta fille Zoraïde ; je vais t'en répondre une seule, qui pourra satisfaire à toutes tes questions. Sache donc qu'elle est chrétienne, que c'est elle qui a été la lime de nos chaînes et la délivrance de notre captivité. Elle est venue ici de son plein gré, aussi contente, à ce que je suppose, de se voir en cette situation, que celui qui passe des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, et de l'enfer au paradis.

– Est-ce vrai, ma fille, ce que dit

celui-là ? s'écria le More.

– Il en est ainsi, répondit Zoraïde.

– Quoi ! répliqua le vieillard, tu es chrétienne, et c'est toi qui as mis ton père au pouvoir de ses ennemis ?

– Chrétienne, oui, je le suis, reprit Zoraïde, mais non celle qui t'a mis en cet état, car jamais mon désir n'a été de t'abandonner, ni de te faire du mal, mais seulement de faire mon bien.

– Et quel bien t'es-tu fait, ma fille ?

– Pour cela, répondit-elle, demande à Lella Maryem ; elle saura te le dire mieux que moi. »

A peine le More eut-il entendu cette réponse, qu'avec une incroyable célérité il se jeta dans l'eau la tête la première, et il se serait infailliblement noyé si le long vêtement qu'il portait ne l'eût un peu soutenu sur les flots. Aux cris de Zoraïde nous accourûmes tous, et, le saisissant par son cafetan, nous le retirâmes à demi noyé et sans connaissance ; ce qui causa une si vive douleur à Zoraïde qu'elle se mit, comme s'il eût été sans vie, à pousser sur son corps les plus tendres et les plus douloureux sanglots.

M.D.C.(à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (117^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

Je ne pus tirer autre chose du prince mon cousin, et je fus obligé de prendre congé de lui. En m'en retournant au palais du roi mon oncle, les vapeurs du vin me montaient à la tête. Je ne laissai pas de gagner mon appartement et de me coucher. Le lendemain, à mon réveil, faisant réflexion sur ce qui m'était arrivé la nuit, et après avoir rappelé toutes les circonstances d'une aventure si singulière, il me sembla que c'était un songe. Prévenu de cette pensée, j'envoyai savoir si le prince mon cousin était en état d'être Mais lorsqu'on me rapporta qu'il n'avait pas couché chez lui, qu'on ne savait ce qu'il était devenu et qu'on en était fort en peine, je jugeai bien que l'étrange événement du tombeau n'était que trop véritable. J'en fus vivement affligé, et, me dérobant à tout le monde, je me rendis secrètement au cimetière public, où il y avait une infinité de tombeaux semblables à celui que j'avais vu. Je passai la journée à les considérer l'un après l'autre ; mais je ne pus démêler celui que je cherchais, et je fis, durant quatre jours, la même recherche inutilement.

Il faut savoir que, pendant ce temps-là, le roi mon oncle était absent. Il y avait plusieurs jours qu'il était à la chasse. Je m'ennuyai de l'attendre, et après avoir prié ses ministres de lui faire mes excuses à son retour, je partis de son palais pour me rendre à la cour de mon père, dont je n'avais pas coutume d'être éloigné si longtemps. Je laissai les ministres du roi mon oncle fort en peine d'apprendre ce qu'était devenu le prince mon cousin. Mais, pour ne pas violer le serment que j'avais fait de lui garder le secret, je n'osai les tirer d'inquiétude, et ne voulus rien leur communiquer de ce que je savais.



LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (342^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

Nous avions à passer un lieu dangereux dont nous parlait notre guide ; s'il y avait encore des loups dans le pays, nous devions à coup sûr les rencontrer là. C'était une petite plaine, environnée de bois de tous les côtés, et un long et étroit défilé où il fallait nous engager pour traverser le bois et gagner le village, notre gîte.

Une demi-heure avant

A.G

le coucher du soleil nous entrâmes dans le premier bois, et à soleil couché nous arrivâmes dans la plaine. Nous ne rencontrâmes rien dans ce premier bois, si ce n'est que dans une petite clairière, qui n'avait pas plus d'un quart de mille, nous vîmes cinq grands loups traverser la route en toute hâte, l'un après l'autre, comme s'ils étaient en chasse de quelque proie qu'ils avaient en vue. Ils ne firent pas attention à nous, et disparurent en peu d'instant.

Là-dessus notre guide, qui, soit dit en passant, était un misérable pol-tron, nous recommanda de nous mettre en défense ; il croyait que beaucoup d'autres allaient venir.

Nous tîmes nos armes prêtes et l'œil au guet ; mais nous ne vîmes plus de loups jusqu'à ce que nous eûmes pénétré dans la plaine après avoir traversé ce bois, qui avait près d'une demi-lieue. Aussitôt que nous y fûmes arrivés, nous ne chôâmes pas d'occasion de regarder autour de nous. Le premier objet qui nous frappa ce fut un cheval mort, c'est-à-dire un pauvre cheval que les loups avaient tué. Au moins une douzaine d'entre eux étaient à la besogne, on ne peut pas dire en train de le manger, mais plutôt de ronger les os, car ils avaient dévoré toute la chair auparavant.

Nous ne jugeâmes point à propos de troubler leur festin, et ils ne prirent pas garde à nous. Vendredi aurait bien voulu tirer sur eux, mais je m'y opposai formellement, prévoyant que nous aurions sur les bras plus d'affaires semblables que nous ne nous y attendions.

D.D (À SUIVRE...)



POUR QUE TOMBE LA PLUIE

(11^e PARTIE)

Résumé : *L'heure est si grave qu'une assemblée du village fut convoquée. Pour une fois, c'est tout le village qui y assista, y compris les femmes et les enfants.*

Par Kamel Aziouali

Djaafar poursuivit :
 Oui, je vais continuer mais c'est peut-être là que beaucoup d'entre nous commenceront à trouver ces critères injustes.
 Parle et nous verrons après.
 - Nous nous sommes dit que celui qui sera choisi pour être sacrifié ne doit pas avoir des enfants en bas âge qui ont encore besoin de lui.
 - C'est une bonne idée, reconnut Amokrane.
 - Merci... Nous nous sommes dit qu'il ne fallait pas non plus que ce soit un fou...
 - Pourquoi ?
 - Un fou pourrait très bien faire l'affaire ! intervint Belkacem. Je connais des familles qui seraient heureuses de se débarrasser de leurs fous.
 - C'est vrai, mais pour les Ancêtres, il ne s'agira pas d'un sacrifice mais d'un soulagement ! Il faut sacrifier quelqu'un d'utile pour notre village mais en même temps il ne faut pas que ce sacrifice soit regretté par ce même village.
 - Mais où vas-tu trouver quelqu'un en qui seront réunies toutes ces conditions, Djaafar ?



- Cette personne on l'a trouvée, DA Amokrane.
 - Vous l'avez trouvée ?
 Déjà ?
 - C'est une personne âgée... Tellement âgée qu'elle a survécu à tous ses enfants... Il n'a que des petits-enfants et des petites-filles ayant déjà atteint l'âge adulte.
 - Mais qui est cette personne

? s'enquit le vieillard ? Elle est là avec nous dans cette assemblée ?
 - Oui.
 - C'est qui ? C'est toi, Da Amokrane.
 Les yeux du vieillard se dilatèrent démesurément.
 - Ah ! C'est moi... Tu n'as trouvé personne d'autre à sacrifier que le vieillard qui vous a

servi de guide pendant près d'un demi-siècle ?
 - Non. Nous savons aussi que tu as tellement vécu que la vie ne doit plus te dire grand-chose. Da H'midouche qui est le deuxième plus âgé du village, tu le dépasses de vingt ans !

K.A (à suivre...)

SURPRISES DE LA VIE

CONSEIL D'AMIE

(7^e PARTIE)

Résumé : *Lamia risque d'arriver en retard à son lieu de travail. La providence lui envoie un chauffeur de taxi qui se montre sensible à son problème.*

Par Tania Hamadi

Lamia était arrivée au niveau de la portière gauche dont la vitre était abaissée ; elle ouvrit son sac et tendit au jeune homme les 600 DA qu'elle en avait extirpés.
 - Bonjour, monsieur... Voici votre dû... Et merci du fond du cœur !
 - Je suis heureux de découvrir que vous êtes une fille honnête... Mais gardez cet argent... Vous me le donnerez tout à l'heure.
 - Tout à l'heure ?
 - Oui... Je dois d'abord vous conduire à votre lieu de travail. Comme aujourd'hui vous n'êtes pas en retard, je roulerai lentement... Ne vous inquiétez pas pour la course... Les 600 DA que vous voulez me donner suffiront pour cette course et celle d'hier !
 Lamia voulut sauter de joie. Nacéra avait raison ! Il s'intéressait à elle ! Mais était-il sérieux ou cherchait-il juste à s'amuser Comme la plupart des hommes ?
 Le jeune chauffeur de taxi crut bon de justifier son initiative :
 - Vous savez, si je vous emmène aujourd'hui à votre lieu de travail c'est surtout pour mériter la réputation dont ont été affublés les « taxieurs ».
 - Une réputation ? Quelle réputation ? interrogea la jeune fille avec inquiétude.
 - Vous savez, les gens disent souvent que nous, les chauffeurs de taxi sommes des gens bavards. Or, hier, je n'ai pas été à la hauteur de cette réputation. Je n'ai fait qu'accélérer et doubler des files de voitures...
 - Ah ! Je comprends, fit Lamia en souriant.



Elle avait compris que le jeune homme voulait en réalité discuter avec elle dans le but, très probablement de mieux la connaître.
 - Vous pensez pouvoir supporter le bavardage d'un chauffeur de taxi, mademoiselle ?
 - Oui... Mais à deux conditions.
 - J'accepte vos conditions !
 - Vous les acceptez sans même les connaître ?
 - Oui... Je sens que ce seront des conditions raisonnables.
 - Vous avez raison.
 - Et quelles sont-elles ?

- La première est que le sujet de ce bavardage comme vous l'appellez, m'intéresse.
 - Oui... C'est bon... La seconde ?
 - Et que tout en écoutant votre bavardage, nous continuions notre route vers mon lieu de travail.
 - Accordé ! C'est tout ?
 - Oui.
 - Je peux donc commencer à bavarder ?
 - Oui.

T.H (à suivre...)

UNESCO

LE DOSSIER DE CLASSEMENT DE "L'ART DU GOUL ET LA DANSE D'ES-SAF" D'EL BAYADH EN PRÉPARATION

L'élaboration du dossier de classement de "l'art du Goul et la danse d'Es-Saf", célèbres dans la wilaya d'El Bayadh, en tant que patrimoine universel immatériel de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture "UNESCO", sera bientôt lancée, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Culture et des Arts.

L'élaboration de ce dossier, dédié au legs culturel et patrimonial authentique célèbre dans la wilaya d'El Bayadh, sera réalisée en coordination et coopération avec le Centre national des recherches pré-historiques, anthropologiques et d'histoire pour son classement au patrimoine universel immatériel, en vue de sa préservation et son transfert aux générations futures, en tant que pan du patrimoine de la région et de l'Algérie en général.

Un autre dossier sera élaboré, et sera soumis au ministère de tutelle, afin de proposer la création du festival local annuel de ce genre artistique et culturel populaire de la wilaya pour le faire connaître, le préserver et le valoriser.

A noter que le secteur culturel et artistique de la wilaya, en coordination avec un certain nombre d'associations locales activant dans ce domaine de l'art du Goul et de la danse d'Es-Saf, comme l'Association El-Marhoul pour l'art du Goul et la danse d'Es-Saf, organise, chaque année, des séminaires, des journées d'études et des soirées artistiques spéciales dédiés à ce genre artistique, avec la participation de nombreux chercheurs et intéressés par ce patrimoine culturel, de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, qui contribuent tous à cet effort de valorisation de ce patrimoine local de la wilaya.

A noter que "l'art du goul et la danse d'Es-Saf" est un genre artistique célèbre dans la wilaya exécuté collectivement par les femmes, lors d'occasions et de mariages.

Les mots de cet art ont de nombreuses significations, et de nombreux poèmes relatent des étapes historiques, des batailles et parlent des personnalités nationales, qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire de la région.

Pour rappel, la wilaya d'El Bayadh organise la manifestation de la fête traditionnelle Ouaâda de Sidi Cheikh, ou ce qui est appelé



"Rekb Sidi Cheikh" en l'honneur du saint patron Sidi Cheikh, fondateur de la tarika Chikhiya. Cette manifestation est classée au titre du patrimoine universel immatériel de l'UNESCO, depuis 2013. La zaouia Tidjaniya, relative au saint patron Sidi Ahmed Tidjani, située au ksar El Assaad de la commune de Boussemghoun sera bientôt classée au titre des biens nationaux culturels protégés.

Ce site religieux et culturel important, dont la date d'édification remonte à plus de 4 siècles, enregistre actuellement des travaux de restauration, dont le lancement a été donné

auparavant par le ministre de la Culture et des Arts. Cette opération a nécessité une enveloppe financière de 221 millions DA pour la restauration de la zaouia Tidjania, qui compte l'abri du saint patron Sid-Ahmed Tidjani, le lieu de prière, l'école coranique, une maison relevant de la zaouia et d'autres structures, et ce, dans le but de préserver ce site.

Le délai de réalisation de ces travaux a été fixé à 24 mois et leur suivi est confié aux services de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

RC

TOURISME

LA FOULE DES GRANDS JOURS AU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES "CIRTA SIYAHA 2024"



Une affluente notable du public venu de plusieurs wilayas du pays marque le 6ème Salon international du tourisme et des voyages (Cirta Siyaha 2024), organisé à Constantine du 28 au 30 avril. Des visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays continuent de marquer leur présence aux différents stands de cette manifestation, à laquelle prennent part 40 exposants nationaux et provenant de pays étrangers dont l'Indonésie, la Tunisie, la Croatie, la Palestine et la Tanzanie. Le Salon international du tourisme et des voyages "Cirta Siyaha" (édition 2024) est organisé par l'Office local du tourisme (OLT), a indiqué, lundi à l'APS, son directeur, Rachid Yaici. Différentes agences de tourisme et des voyages, des complexes touristiques, des hôtels classés, des offices locaux du tourisme et des artisans, notamment constantinois, participent également à ce salon qui vise à promouvoir la destination Constantine en mettant en valeur les potentialités touristiques de cette ville millénaire, riche par son histoire, sa culture et son patrimoine, a-t-il affirmé. La manifestation, qui a été ouverte dimanche, à la maison de la culture Malek Haddad, en présence du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, "constitue un espace d'échange d'expériences entre professionnels du secteur nationaux et étrangers", ajoute M. Yaici, soulignant qu'une convention de partenariat portant la promotion des activités du secteur du tourisme et de l'artisanat a été signée, à cette occasion entre la Confédération algérienne du patronat (CAP) et la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT). Des rencontres entre les professionnels du même secteur, des séances de formation pour les étudiants universitaires et des sorties vers des sites touristiques de la wilaya de Constantine au profit des participants, figurent également au programme de cet événement économique qui a pour objectif d'autre part, le développement et la relance de l'investissement touristique aussi bien à l'échelle locale que nationale.

RS

BLANCHIMENT D'ARGENT

12 ACCUSÉS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier (Alger) a ordonné la mise en détention provisoire de 12 accusés et le placement d'autres sous contrôle judiciaire dans une affaire liée à un réseau criminel impliqué dans le blanchiment d'argent et des pratiques commerciales douteuses dans le commerce du tabac, a indiqué lundi un communiqué du parquet de la République près le même Pôle.

"En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier informe l'opinion publique que suite à des informations selon lesquelles un réseau criminel s'adonnerait au blanchiment d'argent et au recel de revenus criminels provenant de pratiques commerciales douteuses dans le commerce du tabac, une enquête préliminaire a été ouverte ayant révélé l'implication dans les faits d'une société spécialisée dans la vente de tabac et son gérant dénommé (B.D.Kh.), précise la même source. "L'accusé a utilisé des registres de commerce de personnes n'ayant aucune relation commerciale avec ces registres en échange de sommes d'argent pour justifier l'origine illicite de ces fonds qui étaient ensuite déposés dans diverses banques au nom des mis en cause afin d'éviter la découverte de leur source douteuse résultant de la fraude fiscale et du blanchiment d'argent, en sus de la sai-

sie de faux billets en monnaie nationale", note le communiqué.

"Sur la base des conclusions de l'enquête préliminaire, le parquet de la République a émis des mandats de saisie de biens meubles et immeubles et de fonds dans des comptes bancaires ainsi que des métaux précieux pour un montant dépassant 543 milliards de centimes".

La même source a indiqué qu'"en date du 28/04/2024, les mis en cause ont été déférés devant le parquet de la République qui a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les faits contre l'accusé (B.D.Kh.) et sa société ainsi que leurs complices pour les crimes de faux monnayage, faux en écritures commerciales et bancaires, blanchiment d'argent et recel de revenus criminels dans le cadre d'une organisation criminelle organisée, fraude fiscale et pratique d'activités commerciales frauduleuses au moyen de factures fictives et falsifiées", "faits prévus et punis par le code pénal, la loi sur la lutte contre le faux et usage de faux, la loi sur les impôts directs et taxes assimilées et la loi sur les pratiques commerciales". "Le juge d'instruction a interrogé le même jour les accusés lors de la première comparution et ordonné la mise en détention provisoire de 12 accusés, tandis que les autres ont été placés sous contrôle judiciaire", a fait savoir la même source, relevant que "l'enquête judiciaire sur les faits est toujours en cours".

RS

MOIS DU PATRIMOINE

152 PERMIS DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES OCTROYÉS CES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a indiqué, lundi à Alger, que 152 permis de recherches archéologiques au niveau des sites archéologiques sur tout le territoire national, avaient été octroyés ces quatre dernières années à des chercheurs et des enseignants de différentes universités et centres de recherches spécialisés, pour effectuer des fouilles scientifiques approfondies aux fins d'enrichir le patrimoine culturel matériel de l'Algérie et procéder à une nouvelle datation de plusieurs sites archéologiques algériens.

Présidant l'ouverture d'une Conférence nationale sur "les résultats des fouilles archéologiques en Algérie" (29-30 avril), Mme Mouloudji a avoué que son secteur "a toujours facilité et simplifié les procédures relatives à l'obtention des permis nécessaires pour les fouilles sur les sites archéologiques au profit des chercheurs et groupes scientifiques nationaux et internationaux, outre l'apport du soutien logistique et technique à ces opérations, ajoutant que durant les quatre dernières années, 152 permis au avaient été octroyés à des chercheurs et enseignants relevant de différentes universités et centre de recherches spécialisés".

Afin de préserver et consigner les découvertes archéologiques, la ministre a annoncé l'élaboration d'un "nouveau protocole pour la facilitation de l'opération de transport et de préservation du patrimoine culturel mis au jour lors des opérations de fouilles, en accordant des permis spéciaux pour la préservation des biens auprès des laboratoires de recherches relevant du secteur des enseignement supérieur, avec le souci de parachever les études scientifiques spécialisées qui s'ajouteront aux services fournis par les musées nationaux et établissement sous tutelle".

"A la lumière des orientations claires du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, la recherche archéologique a connu un soutien réel et le patrimoine culturel a pu occuper une place de choix et s'ériger en véritable pilier culturel inscrit au titre des priorités de l'Etat algérien" a-t-elle précisé dans ce cadre.

Concernant la coopération internationale, la ministre a souligné l'impératif d'"une diplomatie culturelle sous-tendue, entre autres, par le patrimoine culturel, en invitant les



chercheurs et spécialistes de différentes cultures et nationalités à un échange de connaissances et d'expériences scientifiques susceptibles de profiter des dernières technologies en matière de recherche archéologique, outre la collaboration avec les différents corps de sécurité nationales et les organisations régionales et internationales pour la récupération du patrimoine culturel pillé, et ce à travers différents mécanismes juridiques."

Mme Mouloudji a rappelé que le ministère de la Culture offrait "à travers différents dispositifs de soutien au livre, des opportunités aux chercheurs pour publier les résultats de leurs travaux scientifiques, et renforcer la coopération internationale dans le domaine de la recherche ar-

chéologique à travers l'échange de connaissances et d'expertises avec d'autres pays, l'organisation de séminaires et de conférences internationales et l'échange de données et de ressources de recherche".

"Plusieurs opérations ont été enregistrées dans le cadre des différents programmes de développement concernant l'étude de la restauration et de la sauvegarde des monuments et sites archéologiques à travers le territoire national, soit "42 opérations enregistrées durant la période allant de 2019 à 2024 pour un montant total de 2,3 milliards de DA", a fait savoir la ministre qui a relevé "le dégel de 13 opérations de restauration des monuments et sites archéologiques".

Le ministère de la Culture et des Arts a oeuvré à "la restauration et à la réhabilitation de 17 mosquées anciennes classées au niveau national et à la finalisation des études relatives à la restauration de 6 autres mosquées", a-t-elle ajouté.

La séance d'ouverture du premier jour de cette rencontre, à laquelle ont assisté le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, ainsi que le directeur de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, et des responsables et représentants de divers corps sécuritaires, a été marquée par la signature d'un accord-cadre entre le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, ainsi que la remise de la "médaille de chercheur archéologue" à une pléiade de chercheurs dans ce domaine, à l'instar de Mohamed Sahnouni, Slimane Hachi, Ibrahim Bourahli, Ahmed Nouh, Dalila Sanhadji, et feus Lakhdar Drias et Abdelkader Heddouche, en reconnaissance de leurs efforts dans la recherche archéologique et la formation de générations de chercheurs dans ce domaine.

Le rencontre nationale sur "les résultats des recherches archéologiques en Algérie", organisé dans le cadre du programme du Mois du Patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème: "Patrimoine culturel et gestion des risques à l'ombre des crises et de catastrophes naturelles", a mis en exergue les résultats des recherches des chercheurs de différentes universités et centres de recherche sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

R.C

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA/COMPÉTITION COURT-MÉTRAGE DES IDÉES DE FILMS "BELLES ET NOUVELLES"

Les shorts films présentés dans le cadre de la compétition court-métrage du 4e Festival du film méditerranéen d'Annaba, ont été pour la plus part basés sur des idées "belles et nouvelles", a indiqué lundi la présidente du jury de cette catégorie de films, Rym Takoucht.

La metteuse en scène et comédienne algérienne a fait part dans une déclaration à l'APS, d'"un haut sens d'innovation" constaté dans les différents courts-métrages présentés à la cinémathèque d'Annaba dans le cadre de la compétition.

La présidente du jury court-métrages, qui a mis l'accent sur l'importance de ce Festival dans la promotion du cinéma algérien, a indiqué qu'il s'agit là aussi d'une occasion qui a permis au public d'assister et d'apprécier l'ambiance des salles obscures.

Le Festival du film méditerranéen revêt une "grande importance au double plans culturel et politique", a considéré Mme Takoucht qui a salué les efforts déployés par l'Etat pour promouvoir la production cinématographique nationale, appelant dans ce cadre le secteur privé à s'impliquer davantage dans ces efforts.

La compétition court-métrages du 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba avait été marquée par la présentation à la cinémathèque de la ville de 18 shorts films qui ont offert au public autant de diversité et d'histoires captivantes.

A titre d'exemple, le court-métrage turque "Rutubet" de Turan Haste a captivé le public qui a beaucoup apprécié ce drame éligible aux Oscars 2024 et qui traite d'une question de fond, à savoir le combat contre le mal dans un environnement de plus en plus complexe et opaque.

Le short film tunisien "Salut la quarantaine" de

Sana Jaziri a traité un sentiment "lourd" mais qui "n'est pas extériorisé" à savoir l'âge de la quarantaine chez la femme.

Les courts métrages "Le tunnel" (Syrie) de Madjid Al Khatib et "-1" de l'Algérien Hamza Choutri ont captivé le public car traitant de questions de société à travers des expériences personnelles. Le short film libanais "Trouver le rythme" de Tanya Karaym a suscité beaucoup

d'émotion parmi le public car évoquant les souffrances subies par les enfants atteints de maladies mentales et leurs parents également.

Le public a visiblement apprécié l'ensemble des œuvres présentées à cette occasion comme le témoigne Manel une jeune universitaire qui a assisté à toutes les projections courts-métrages et apprécier les histoires relatées.

R.C

UNE OCCASION POUR FIDÉLISER LE PUBLIC AU CINÉMA

Le 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba est une "occasion rêvée de fidéliser le public au cinéma et lui redonner goût aux salles obscures", a estimé, dimanche à Annaba, le musicien et metteur en scène international, Safy Boutella.

S'exprimant en marge d'une master class qu'il animait au profit de professionnels, d'étudiants et d'amateurs du 7ème art, Safy Boutella a souligné, dans une déclaration à l'APS "l'importance du cinéma dans le développement des peuples", avant d'insister sur l'importance de "fidéliser" le public au cinéma à travers, notamment "l'ouverture et l'aménagement de salles de cinéma, et l'encouragement de la réalisation de films".

Appelant à "stimuler le cinéma et l'industrie cinématographique", l'auteur de l'album jazz "Mejnoun" est revenu sur "le potentiel de l'Algérie en la matière", insistant, dans ce cadre, sur "l'importance de bien encadrer et d'accompagner les talents pour faire gravir un autre échelon au cinéma algérien".

Réaffirmant sa "volonté de contribuer à l'essor du cinéma en Algérie", Boutella a ajouté, au sujet

de la master class qu'il a animée, que "ce fut, pour (lui), une façon de participer aux efforts déployés dans le sens du renouveau du 7ème art algérien".

Ce musicien de renommée internationale a également indiqué que le fait de prendre part à un festival de cinéma en Algérie est "exceptionnel", d'autant que ce type d'événements culturels "constituent des lieux d'échanges et de communication entre professionnels, nécessaires pour avancer".

La master class a été mis à profit par Safy Boutella pour revenir sur son parcours professionnel, et montrer "comment composer une musique de film, comment trouver l'inspiration et comment travailler en collaboration avec le réalisateur et tout son staff".

Le musicien et metteur en scène algérien, diplômé du Berklee College of Music de Boston (USA), a avoué que le cinéma "est, certes, l'expression d'un talent, mais qui risque d'être insuffisant s'il n'est pas bonifié par l'amour du cinéma".

R.C

LA MONTAGNE DES CIGALES (UN CONTE JAPONAIS)

Il était une fois un grand-père et une grand-mère qui vivaient seuls dans une petite maison. Tous les jours, le grand-père allait travailler aux champs, et semait du riz en chantant :

Kenji Miyazawa

"Une graine, et il en poussera mille".

Et tous les jours, un blaireau venait aussi, qui chantait :

"Une graine, et une seule. Et toutes je les mangerai".

Le jour suivant, quand le grand-père revenait travailler aux champs, il ne restait plus une seule graine : le blaireau avait tout mangé. Par sa faute, le grand-père et la grand-mère vivaient pauvrement.

Un jour, le grand-père alla travailler comme d'habitude, et une fois de plus il ne restait pas une seule graine. Alors il se mit en colère et décida d'attraper le vilain blaireau. Il commença donc à semer et à chanter, et comme tous les jours, le blaireau vint et se moqua. Soudain, le vieil homme lui sauta dessus, l'attrapa et en un clin d'œil le ficela avec une grosse corde qu'il avait apportée. Il rentra ensuite chez lui avec son prisonnier.

"Grand-mère, viens voir ce que j'ai attrapé! Prépare nous un bon ragoût de blaireau pour ce soir", et sur ces paroles le grand-père retourna aux champs. La grand-mère commença à piler du riz pour faire des gâteaux pour le dîner. Le blaireau, qui était rusé, lui dit :

"Grand-mère, c'est bien fatigant de piler ce riz toute seule; détachez-moi et je vous aiderai."

La vieille femme hésitait, se disant que son mari se fâcherait en apprenant quelle avait détaché le blaireau; mais après tout il voulait l'aider, et elle se dit qu'elle pouvait bien le détacher juste un petit moment. Elle dénoua donc la corde et libéra l'animal. Celui-ci, feignant de vouloir l'aider, prit le pilon, mais au lieu d'écraser le riz, il donna un grand coup sur la tête de la grand-mère, et s'enfuit en abandonnant la vieille femme inanimée. Quand le grand-père rentra des champs, il trouva sa femme morte et se mit à pleurer de désespoir. Un lièvre,



voyant le vieil homme si malheureux, lui demanda pourquoi il pleurait, et le grand-père lui raconta l'histoire du blaireau.

"Et bien, je vais vous venger", dit le lièvre, et il partit vers les montagnes.

Le lièvre ramassait des fagots dans la montagne lorsque le blaireau arriva.

"Compère lièvre, que fais-tu donc?", lui demanda-t-il.

"L'hiver promet d'être très froid, je fais donc provision de fagots.", lui répondit celui-ci.

Le blaireau, pensant que c'était une bonne idée, se mit aussi au travail, et à eux deux ils ramassèrent une grande quantité de fagots. Ils chargèrent le petit bois sur leur dos et se mirent en route. Mais le chemin était long et le lièvre, fatigué, murmura :

"C'est lourd, oh que c'est lourd!", tant et si bien que le blaireau finit par porter aussi la charge du lièvre, qui marcha alors derrière et commença à frotter des silex qu'il avait ramassés.

Entendant le bruit des silex frottés l'un contre l'autre, le blaireau demanda :

"Quel est ce bruit?", et le lièvre lui répondit :

"Ici, c'est la Montagne des Pi-

verts, c'est le bruit de leurs becs sur le tronc des arbres que tu entends".

Il mit ensuite le feu aux fagots que le blaireau portait. Entendant le crépitement des flammes, celui-ci demanda :

"Quel est ce bruit?", et le lièvre lui répondit :

"Ici, c'est la Montagne des Cigales, c'est leur chant que tu entends". Enfin, le feu brûla la fourrure du blaireau, et celui-ci se mit à hurler, pendant que le lièvre détalait, prenant la fuite.

Le jour suivant, le lièvre alla à la Montagne des Piments, y ramassa des piments et les réduisit en poudre. Le blaireau, passant par là, le vit, et fort en colère lui dit :

"A cause de toi, hier, à la Montagne des Cigales, j'ai eu le dos horriblement brûlé".

Le lièvre, faisant comme si de rien n'était, lui répondit :

"Les lièvres de la Montagne des Cigales sont les lièvres de la Montagne des Cigales. Ceux de la Montagne des Piments sont ceux de la Montagne des Piments. Je ne sais pas de quoi tu parles."

Le blaireau, crédule, se dit "Bien sûr, il a raison.", et demanda au lièvre si par hasard il n'avait pas de médicament pour soigner les brûlures.

"Quelle chance, je viens justement d'en préparer!", s'écria le lièvre, et il saupoudra généreusement le dos du blaireau de poudre de piment. Sur le moment celui-ci ne ressentit rien, mais peu à peu le piment rendit les brûlures encore plus douloureuses et il se mit à gémir de douleur. A cet instant, le lièvre s'enfuit une fois encore.

Le jour suivant, le lièvre partit en montagne, couper du bois dans une forêt de cèdres pour construire une barque. Le blaireau le vit, et souffrant terriblement et encore plus en colère que la veille, lui cria :

"A cause de toi, hier, à la Montagne des Piments, j'ai cru mourir".

Le lièvre, faisant comme s'il n'avait jamais rencontré le blaireau de sa vie, lui répondit :

"Les lièvres de la Montagne des Piments sont les lièvres de la Montagne des Piments. Ceux de la Montagne des Cèdres sont ceux de la Montagne des Cèdres. Je ne sais pas de quoi tu parles."

Le blaireau, vraiment aisé à tromper, crut encore une fois le lièvre, et pensa "Bien sûr, il a raison."

Il lui demanda pourquoi il construisait une barque. Quand il sut que c'était pour aller pêcher dans la rivière, le blaireau friand de poissons voulut lui aussi une barque.

"Comme mon pelage est blanc, je construis une barque en bois blanc; et puisque ton pelage est marron, il te faut une barque marron, en terre.", expliqua le lièvre au blaireau.

Ils construisirent donc chacun leur barque, et partirent pêcher. Une fois au beau milieu de la rivière, la barque en terre du blaireau commença à fondre petit à petit et à se dissoudre, et il se retrouva à l'eau. Il se débattait et criait :

"Au secours, au secours, aide-moi!", mais le lièvre, impassible lui dit :

"Pense donc à la pauvre grand-mère qui est morte par ta faute. et l'abandonna. Le lièvre se rendit chez le grand-père, et lui annonça que le blaireau était mort. Mais cela ne rendit pas le vieil homme heureux, car la mort du blaireau ne lui rendrait pas sa femme, et il pensait que le vengeance du lièvre était bien inutile.

K.M

LE PINCEAU MAGIQUE (UN CONTE CHINOIS) (3^e PARTIE)

Résumé : Zhao est un jeune berger qui aime dessiner. Ses dessins sont d'une beauté hors du commun. Un être surnaturel lui offre un pinceau magique.

Par Hong Xuntao

Quelques jours plus tard, assis à la table d'une auberge Zhao s'exerçait à faire danser sur le sol gris, le sol se colore et laisse apparaître une cigogne. La commerçante jette un coup d'œil à sa peinture. – C'est magnifique. Regarde, tu as oublié de lui dessiner un œil à ta cigogne. Mais pourquoi ne finis-tu donc jamais tes dessins ? – C'est mieux comme ça, a répondu Zhao. Ça évite d'avoir des ennuis. Rendez vous conte juin 2014 Bibliothèque multimédia de Viriat – Des ennuis ?, s'est étonné la commerçante. Tout à coup, en selle sur de beaux chevaux noirs, des hommes armés sont arrivés au galop dans la rue. – Qui est-ce ? – Ce sont les gardes impériaux. Ils ont beaucoup de pouvoir. Alors baisse la tête. Ne les regarde surtout pas. Zhao et la commerçante ont baissé la tête en signe de respect. L'un des soldats a pris la parole. – L'empereur a ordonné l'arrestation d'un jeune et très dangereux évadé de Shong Phen. Cet enfant possède un pinceau diabolique. Toute personne le cachant sera punie par l'empereur en personne. A ce moment, et sans que Zhao s'en aperçoive, une toute petite goutte de peinture s'est écoulé du pinceau magique et est allé s'écraser sur la cigogne pour former son



œil. Aussitôt, le grand oiseau a pris vie et s'est envolé au-dessus de la tête des gardes impériaux, en lançant son cri aigü. – Oh !, ont fait en coeur les villageois.

– C'est lui !, a crié un garde en pointant Zhao. Arrêtez-le ! Zhao a été mis aux arrêts, puis on l'a emmené devant l'empereur en personne. – C'est donc toi dont j'ai tant entendu parler, dit calmement l'empereur à Zhao Il paraît que tu as un pin-

ceau extraordinaire avec lequel tu fais des tours de magie. Montre-moi. Peins ! Zhao a obéi. Il a peint une libellule sur sa main, ses ailes ont bouffées, elle a pris vie et s'est envolée.

– Oh !, se sont exclamés émerveillés les fidèles sujets de l'empereur.

– Hum, charmante cette libellule. Mais j'aurais préféré des pièces d'or. Donne ! Zhao lui a remis le pinceau magique. L'empereur a peint sur un mur un coffre rempli de pièces d'or. La peinture s'est illuminée et les pièces d'or ont commencé à devenir bien réelles.

– Regardez, de l'or, de l'or !, ria l'empereur en peignant. Et encore plus d'or ! Ha ! Ha ! Ha ! Ha ! Ha ! Ha ! – Oh !, se sont extasiés les fidèles sujets. – Il semblerait que ce pinceau magique ait enfin trouvé son véritable maître. Je ne suis pas seulement un grand empereur, je suis aussi un grand artiste ! Mais à la surprise générale, l'or s'est métamorphosé soudainement en serpent géant. Tous ont reculé, effrayés. Le serpent a glissé dangereusement vers l'empereur.

– Ah ! Faites quelque chose !, a hurlé l'empereur à ses gardes. Armés de longues lances, les gardes impériaux ont chassés le serpent géant hors du palais. L'empereur a essuyé son front en sueur, puis il a dit à Zhao ...

– Je crois qu'ensemble, tous les deux, nous allons devenir les plus grands peintres de tout le pays. Qu'en penses-tu ? Zhao n'a rien répondu.

– Parfait ! Maintenant je veux que tu peignes une salle pleine d'or.

H.X (À SUIVRE...)

COUPE DE LA CAF (DEMI-FINALE-RETOUR)

RS BERKANE PERSISTE DANS SA BASSE PROVOCATION, L'USMA SE RETIRE

Le match que devait jouer l'USM Alger face au RS Berkane (Maroc), dimanche soir, pour le compte de la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) n'a pas eu lieu, le club algérien ayant refusé de jouer devant un adversaire qui continue d'arborer sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires du Sahara occidental occupé.

Déjà lors de la réunion technique d'avant-match, qui s'est tenue samedi, les dirigeants de l'USMA ont catégoriquement contesté les maillots de la formation marocaine les considérant comme une provocation et une violation flagrante des textes et règlements de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale (FIFA).

La position du RS Berkane qui insiste à jouer la manche retour avec son maillot contesté par l'USMA, a conduit à l'annulation de la demi-finale retour prévue ce dimanche soir, en attendant la sentence finale qui sera rendue par le tribunal arbitral sportif (TAS).

Suite à la décision de la CAF de déclarer le RS Berkane vainqueur à l'aller par forfait 3-0 et de maintenir le match retour, l'USM Alger a décidé de saisir le Tribunal arbitral sportif (TAS), se basant dans sa requête sur les règlements de la CAF et ceux de la FIFA qui interdisent formellement l'usage des messages politiques ou religieux dans les rencontres de football.

Dans cette affaire, les Usmistes sont plus que jamais persuadés qu'ils ont été victimes d'une décision injuste et injustifiable de l'instance africaine qui a carrément bafoué les règlements



de l'instance internationale (Fifa).

De son côté, la Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de soutenir à fond l'USMA en déposant,

jeudi dernier, un dossier au niveau du TAS de Lausanne, dans l'objectif d'annuler la décision de la CAF de considérer le club algérien perdant (3-0) lors

du match aller.

Les règlements de la Fifa sont pourtant clairs à ce sujet : la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, stipule que «l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel. Les joueurs ne sont pas autorisés à exhiber de slogans, messages ou images à caractère politique, religieux ou raciale ou publicitaire sur leurs sous-vêtements autres que le logo du fabricant. En cas d'infraction, le joueur et/ou l'équipe sera sanctionné par l'organisateur de la compétition, par la fédération nationale ou par la Fédération internationale (FIFA)».

Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), «aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique».

Le club de Soustara, soutenu par tous les clubs algériens dans sa bataille juste avec la CAF, est décidé à aller très loin dans cette affaire pour faire valoir ses droits et montrer à l'opinion sportive que la politique ne doit pas se mêler au football.

RS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES LE CENTRE ÉQUESTRE EMIR ABDELKADER DE TIARET BIENTÔT RÉHABILITÉ

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Abderrahmane Hammad, a annoncé, dimanche à Tiaret, le lancement prochain du projet de réaménagement du centre équestre Emir Abdelkader de la ville de Tiaret, étant une destination très prisée pour les amateurs de ce sport.

Lors d'une rencontre avec les présidents des trois associations actives au niveau de ce centre, au titre de sa visite dans la wilaya, M. Hammad a souligné que "les travaux de réaménagement de cette structure débiteront bientôt ce qui permettra d'assurer les conditions adéquates aux cavaliers en particulier et aux visiteurs en général, affirmant que le ministère soutiendra financièrement la spécialité de l'endurance équestre pour la développer".

Le centre équestre de Tiaret a connu, ces deux dernières années, l'adhésion d'un nombre important d'amateurs de ce sport, comptant actuellement un total de près de 500 cavaliers, toutes catégories et spécialités confondues.

Les cavaliers du centre ont réalisé de bons résultats lors de leur participation au championnat du monde d'Italie en 2019.

Lors de sa visite au projet de réhabilitation de la maison de jeunes au complexe sportif "Ahcen Ziat", d'une capacité de 50 lits, dont les travaux ont coûté 19,7 millions Da et seront finalisés d'ici la fin du mois de mai prochain, M. Hammad a ordonné la transformation du siège de la Ligue de football de la wilaya, en cours de réalisation, en pavillon administratif du complexe.

Au complexe Gaïd Ahmed, le ministre a présidé la cérémonie de remise des décisions d'attribution de locaux à sept ligues actives dans la wilaya, qui occupaient auparavant des espaces dans cette structure ainsi que dans la piscine olympique du 8 mai, ce qui permettra d'exploiter les installations récupérées pour différentes disciplines sportives.

Le ministre poursuivra, lundi, sa visite pour la deuxième journée, pour inspecter les projets de réalisation d'une piscine semi-olympique à Rahouia et de réhabilitation de la salle omnisports de Frenza et du complexe sportif de la commune de Hamadia dans la wilaya déléguée de Ksar Chelala.

MS

FERMETURE POUR QUELQUES SEMAINES DU STADE 5-JUILLET POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

La Ligue nationale du football professionnel (LFP) a annoncé lundi la fermeture temporaire du stade 5-Juillet (Alger), pour permettre quelques travaux de rénovation, qui seront d'une durée de deux semaines.

« Le stade du 5-Juillet sera indisponible une durée de quinze jours, à partir du lundi 29 avril, pour des travaux de rénovation, qui devraient concerner entre autres le regarnissage et l'amélioration de sa pelouse », a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

« Les travaux devraient concerner également quelques rénovations au niveau de l'unité de l'enceinte », a ajouté la LFP, en précisant que « la décision de fermeture a été prise suite à un courrier du chargé de la gestion des affaires de l'Office du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf ».

Ainsi, à sa réouverture la mi-mai prochain, le grand stade olympique d'Alger devrait faire peau-neuve, aussi bien au niveau de la pelouse qu'au niveau des tribunes.

Avant le 5-Juillet, plusieurs autres stades d'Algérie, comme Miloud Hadefi à Oran et Nelson Mandela à Baraki, avaient temporairement fermé leurs portes, pour subir quelques travaux de rénovation, permettant de meilleures prestations à leur réouverture.

Pour rappel, le stade du 5 juillet a été très sollicité depuis l'entame de la saison en cours, en accueillant les matchs du championnat de Ligue 1 Mobilis, de la Coupe d'Algérie ainsi que les rencontres des compétitions interclubs de la CAF (Ligue des champions et Coupe de la Confédération de football).

LIGUE 1 MOBILIS LE MCO BAT LE CRB ET RESPIRE

Le MC Oran a réalisé une belle opération dans la course au maintien, en battant le CR Belouizdad 1-0 (mi-temps : 0-0), dimanche soir au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en clôture de la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Les Oranais ont attendu la fin de match pour inscrire l'unique but de la partie sur un penalty transformé par Boussalem (84e). À l'issue de ce résultat, le MCO atteint la barre de 22 points, et revient à une longueur de premier non-relégable l'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts), battue samedi à domicile par la JS Kabylie (3-2). Le MCO aura une belle occasion de quitter la zone de relégation, puisqu'il aura l'avantage de jouer à domicile lors des deux prochaines journées face à l'ES Sétif et l'ES Ben Aknoun.

Dans les autres principaux résultats de cette 24e journée, le MC Alger a conforté sa position de leader en s'imposant samedi soir face au Paradou AC (1-0), alors que la JS Saoura a réalisé l'un des plus gros scores de la saison en laminant la lanterne rouge l'US Souf (6-0).

Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérien en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

RS

RALLYE « RAID DISCOVERY ALGÉRIA »

LA 3^e ÉDITION DU 6 AU 11 MAI

La 3e édition du Rallye « Raid Discovery Algeria » se tiendra cette année du 6 au 11 mai 2024 dans la belle région de l'Est algérien, à indiqué lundi la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM).

Le rallye « Raid Discovery Algeria » de régularité touristique, organisé sous l'égide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la FASM, en partenariat avec la délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), aura 4 points d'arrêt avec un top départ, à la Wilaya de Boumerdes, et ralliera les villes de Bejaia, Jijel et Sétif avant de rejoindre Alger », précise le communiqué de l'instance fédérale. Durant ce rallye, la DNSR met en place, un village sous le thème « sécurité routière » qui rassemblera l'ensemble des acteurs à savoir la Gendarmerie nationale (GN), la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) et la Protection Civile (DGPC), auxquelles s'ajoute la Société civile représentée par les associations ainsi que les clubs amateurs affiliés à la FASM.

Durant cette compétition, auront lieu des ateliers à thèmes visant la valorisation du port du casque, l'habillement homologué, la valorisation des automatismes tendant à éveiller les responsabilités des conducteurs de motocycles et les autres usagers de la route.

Un rassemblement motard est également prévu durant ce « Raid Discovery Algeria » à travers une exposition qui mettra en relation les utilisateurs des « deux roues » avec les opérateurs économiques du domaine, qui sera l'occasion d'animer des ateliers de sensibilisation à sécurité routière et à la conduite responsable.

Le communiqué de la FASM, souligne qu'un programme comportant des courses dédiées aux juniors, aux utilisatrices féminines et une course super-motard de section professionnelle est prévu les 8, 9 et 10 mai au parking du « Caroubier » à Alger.

Par ailleurs, cet événement à caractère touristique servira à faire visiter aux convives étrangers, les sites touristiques et les centres d'intérêt qu'offre l'Algérie et la capitale en particulier, conclut le communiqué de l'instance automobile algérienne.

RS

ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA TRAGIQUE FIN DE AZIZA BENT EL BEY

Ceci est l'histoire déchirante et méconnue de Aziza Bey, plus connue sous le nom de Aziza Bent Dey ou encore Aziza Bent El Bey.

Beaucoup de choses ont été écrites sur l'origine du Palais de la basse Casbah d'Alger, communément appelé Dar Aziza.

On a longtemps suivi la seule piste tracée par Henri Klein, inspirant que cette maison avait été construite au 16ème siècle par un Dey, pour sa fille Aziza, qui deviendra l'épouse d'un Bey de Constantine.

Cette thèse qui n'était appuyée par aucun nom des souverains en question deviendra, néanmoins, une légende Algéroise, enjolivée de merveilleux par l'imagination populaire.

Mais hélas, cette belle légende masque une tragique réalité historique.

C'est grâce à un manuscrit d'un contemporain de Radjeb, Bey de Constantine, que nous sommes en mesure de livrer un authentique témoignage à propos de l'histoire dramatique de Aziza Bey.

On apprend dans ce document, que Aziza, femme à la beauté splendide, fille du Caïd Ahmed Ben Ramdane et sœur de Chalebi Ben Ali Bitchine, avait d'abord épousé en premières noces, Mohamed Ben Ferhat, Bey de Constantine.

Après le décès de ce dernier, conformément à un usage répandu, son frère Radjeb, qui a succédé en tant que Bey à son défunt frère, l'a pris pour épouse.

Très épris d'elle, il l'emmena à Alger où le mariage fut célébré, après la période obligatoire de retraite de continence ('iida), en grandes pompes.

Pour elle, il fit construire un palais qui allait, par la suite, devenir la résidence secondaire des beys de Constantine quand ils se rendaient à Alger pour verser le denouche tri annuel.

Radjeb Bey dut quitter Alger, pour retourner à Constantine, où il amena avec lui l'épouse qui avait captivé son cœur.

Pendant des années ils continuèrent ardemment à filer le parfait amour, dans une merveilleuse harmonie.

Car Radjeb Bey, comme c'est



souvent le cas des amours passion, éprouvait intérieurement de vives souffrances, torturé par une terrible jalousie, une jalousie morbide.

Mais qu'est ce qui a pu susciter ces soupçons?

Aziza, était réputée, non seulement pour sa beauté et son élégance naturelles, mais également pour sa gentillesse et sa bonté envers tout son entourage.

Le narrateur contemporain de cette tragédie, reste muet sur les causes de ce soudain ressentiment.

Lentement, dans l'esprit perturbé de Radjeb Bey, commencera, alors à germer l'idée de la tuer.

La mort passion remplacera, désormais, l'amour passion.

Le moment fatidique où devait s'accomplir le drame sanglant qui rompit, d'une manière si inattendue, une union jusque là sans nuages arriva.

C'était un dimanche, le 29 du mois de Djoumad El Aouwel, de l'année 1079 de l'hégire (4 novembre 1668).

Radjeb Bey, de plus en plus rongé par cette jalousie, tournée maintenant en haine inapaisable, décida enfin de mettre à exécution son perfide projet.

Il proposa à sa douce épouse de visiter le

« Moulin à Poudre » qu'il venait récemment de faire construire au Hamma (environs de Constantine).

Il ne l'accompagna pas, mais la fit suivre de ses dames de compa-

gnie, des esclaves de sa maison, de Safia, une autre épouse du Bey et de sa belle fille Fatma Bent Ferhat. Après avoir visité le nouvel établissement, elles allèrent ensemble au magnifique jardin dit « Haad El Ancel », où elles devaient passer la nuit.

Ne se doutant nullement du sort funeste qui l'attendait, le reste de la journée fut consacré aux divertissements et aux plaisirs, et quand la nuit étendit son voile sur les mortels et que le ciel se parsema d'étoiles, elle se retira avec sa suite sous la tente qu'on lui avait dressée.

Le lourd silence succéda aux joies bruyantes de la journée.

Rien ne vint l'interrompre jusqu'au moment où brilla l'étoile du matin.

Aziza, qui était encore plongée dans les langueurs d'un sommeil, rendu plus profond par les fatigues de la veille, était désormais, une proie facile, prise dans un piège, dont nul ne pouvait la tirer.

C'est ce moment, entre chien et loup, que choisit un inquiétant personnage, guidé par les premières lueurs du crépuscule naissant, pour pénétrer au milieu de ce gynécée.

Cet individu était Ben Cherdad, le serviteur particulier, l'âme damnée de Radjeb Bey.

Il se glissa silencieusement dans la tente princière, sous laquelle sommeillait Aziza Bey et, exécuteur impassible des ordres de son maître, il l'égorgea froidement et par neuf fois, lui plongea dans les entrailles, la lame de sabre encore

toute fumante, du sang de sa malheureuse victime.

Triste et pénible fin pour cette malheureuse femme.

Les funérailles de l'infortunée sultane eurent lieu le lendemain.

Éploré ou feignant d'éprouver une immense douleur, Radjeb Bey, éleva à sa mémoire, un tombeau dont l'emplacement n'a, à ce jour, été identifié.

C'est désormais le seul vestige de la Djenina.

Il existe également un Palais dans la commune de Beni Thamou (Blida) nommé Dar Bent Dey.

Sa construction remonterait au 18ème siècle.

Certaines sources historiques, affirment qu'il a été construit par le Dey Hussein pour sa fille

"Aziza" qui y venait en villégiature en été.

Squatté par des indus occupants, sa restauration est problématique.

Rapporté par Eugène Vayssettes dans : Histoire de Constantine sous la domination Turque de 1517 à 1837. Je ne peux m'empêcher, toutefois de relever certains faits qui contrarient cette thèse.

Construire un aussi beau Palais dans l'enceinte de la Djenina, siège du pacha (l'Agha Ali, en l'occurrence, avant l'avènement des Dey), qui comme on le sait, ne tolérerait pas qu'un subordonné fasse étalage de sa magnificence ou l'éclipse dans sa propre maison, par ses monumentales réalisations.

Pourquoi n'a-t-il pas construit ce Palais à Constantine, sachant qu'il allait résider dans cette ville avec Aziza Bey, sa nouvelle épouse ?

Le mystère de Dar Aziza et Aziza Bey demeure donc, encore entier.

Certains chroniqueurs européens trompés, sans doute, par son nom l'ont élevé au rang de Bey.

Or, les principes de la Régence, de ne jamais confier à une femme un Beylicat, sont bien établis.

Au demeurant, aucun document ne vient appuyer l'assertion de ces chroniqueurs, visiblement mal informés.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 28 avril 2024.

UNE PENSÉE POUR AREZKI NABTI

Il est décédé le 28 avril 1994 suite à une crise cardiaque, à l'âge 68 ans. Arezki Nabti connu pour le nom d'un de ces personnages " Moh Bab El-Oued" est un acteur, grande figure du petit et grand écran algérien, né le 5 mai 1926 à Alger dans le quartier de Belcourt.

Issu d'une famille originaire de Ath Ourtilane (Sétif), il vivait à Bologhine (ex Saint-Eugène). Il est populaire grâce aux films "El Hozzi", "Omar Gatlato", "Les Hors la Loi", "Aila Ki Nass".

Sa filmographie est longue et on le retrouve notamment, dans :

1994 Bab El Oued City : Hassan the baker
1992 Deux Femmes

1990 De Hollywood à Tamanrasset : Kojak
1983 Les folles années du twist : Kaddour
1977 Omar Gatlato : L'oncle
1971 Les aveux les plus doux (as Arezki Nabti)
1969 Les hors-la-loi
Assistant réalisateur
1992 Deux Femmes (assistant directeur)
1975 Chronique des années de braise (second assistant directeur).

Cela dit, l'artiste Arezki Nabti demeure une grande figure du cinéma algérien. Paix à son âme.

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans le Journal des artistes, le 28 avril 2024.





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:11	12:45	16:30	19:35	21:07

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ATELIER SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Un atelier sur « la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information » s'est ouvert au niveau de l'école nationale préparatoire aux études d'ingénieur, Badji Mokhtar, à Rouiba (1^e Région militaire), indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Organisé par l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, cet atelier qui s'étalera jusqu'au 30 avril en cours, connaît la participation de « représentants de la Présidence de la République, des services du Premier ministre et de plusieurs départements ministériels, ainsi que des académiciens et des acteurs publics et privés dans le domaine de la cybersécurité », précise la même source.

L'ouverture de cette manifestation a été supervisée par le Général-Major, Chef du département Emploi-Préparation



de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, qui a souligné, dans son allocution, « la grande importance que l'Algérie accorde à la sécurité des systèmes d'information ».

L'atelier est marqué par « des interventions animées par des cadres et des experts civils et militaires, traitant des thèmes ayant trait à la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, à l'image de la protection des infrastructures sensibles et des potentiels nationaux pour répondre aux cyber incidents, le cadre juridique et réglementaire, le renforcement des capacités dans les domaines de formation, de sensibilisation et de recherche-développement, ainsi que la coopération internationale et le partenariat national pour asseoir les conditions propices la cybersécurité », ajoute le communiqué.

APS

PORTES OUVERTES SUR LE SERVICE NATIONAL

Des portes ouvertes sur le service national ont été inaugurées, lundi, au Centre territorial du service national de Batna, affilié au Centre du Chahid Belaïla-Tayeb de Constantine (5^{ème} région militaire), en célébration du 56^{ème} anniversaire de ce devoir national (16 avril 1968).

M. L'ouverture de la manifestation a été présidée par le commandant de l'Ecole supérieure de l'arme des blindés Chahid Mohamed-Kadri de Batna, le général K. Lakhdar.

Cet officier supérieur, accompagné du wali de Batna, Mohamed Benmalek, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, "l'importance du service

national" dont l'objectif est "d'enseigner aux jeunes citoyens les sens du devoir, de la responsabilité, du sacrifice, de la loyauté, de la discipline et du patriotisme".

Il a ajouté que cette manifestation "donne un aperçu clair sur le développement et le professionnalisme qui président à la communication de l'institution militaire".

Une communication, a-t-il souligné, à laquelle le haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) "accorde une grande importance car elle permet de mettre en évidence la véritable image de l'armée algérienne en tant qu'institution, et de lever le voile sur l'une des plus grandes

écoles formant les hommes du pays".

"Grâce aux jeunes appelés du service national, l'Algérie a réalisé des avancées significatives vers le progrès et la prospérité", a-t-il ajouté, rappelant les réalisations les plus importantes du service national, citant, en particulier, "les villages socialistes, la route de l'Unité africaine, le barrage vert et les chemins de fer, en plus des missions de combat dévolues aux appelés du contingent dans le cadre du renforcement des forces de l'ANP déployées sur l'ensemble du territoire national".

Après l'ouverture officielle de ces portes ouvertes, un film documentaire sur le service national et le centre territorial de

Batna a été projeté, suivi d'une visite guidée d'une exposition organisée pour la circonstance, mettant en exergue les missions des effectifs en charge de l'organisation au plan administratif (statistiques, suivi, ordres d'appel, visites médicales, et autres).

Une représentation théâtrale sur le cheminement et les réalisations du service national depuis son institution a été présentée, avant que les lauréats des concours culturels et sportifs ne soient honorés. Selon le lieutenant-colonel S. Aoued, ces portes ouvertes se poursuivront durant la journée de mardi.

APS

L'APPEL DU SG DE L'UGTA

POUR UN FRONT OUVRIER "FORT" AFIN DE PRÉSERVER LES INTÉRÊTS SUPRÊMES DU PAYS

Le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Amar Takdjout, a appelé, lundi à Alger, à créer un front ouvrier "fort" pour préserver les intérêts suprêmes du pays et accompagner les efforts de développement des pouvoirs publics.

Invité au Forum de la Chaine I de la Radio nationale, M. Takdjout a estimé qu'il est "nécessaire aujourd'hui de créer un front ouvrier fort afin de préserver les intérêts suprêmes du pays et d'accompagner les différents efforts de développement" fournis par les pouvoirs publics, soulignant que cette démarche "s'inscrit dans le cadre de la préservation du capital historique et militant de l'UGTA, qui a vu le jour lors de la Glorieuse Révolution de libération, un certain 24 février 1956".

Rappelant "le rôle majeur" des travailleurs algériens dans le soutien à la lutte nationale durant la Glorieuse Révolution, ainsi que dans "la protection de la République" durant les années de la tragédie nationale (les années 90), M. Takdjout a souligné la nécessité "de mobiliser les travailleurs et de les conscientiser davantage pour faire face aux différents défis régionaux et internationaux", outre "la préservation de la souveraineté nationale notamment dans son volet économique".

Le SG de l'UGTA a insisté sur l'impératif de "créer des espaces de concertation et d'échange d'idées pour les travailleurs, en vue de préparer le terrain à la création d'un front ouvrier fort", mettant en avant à cet égard, l'importance "d'unifier les rangs des

travailleurs et de renforcer la concertation et le dialogue entre eux", tout en "plaçant l'intérêt national au-dessus de toute considération". M. Takdjout a, en outre, réitéré le "soutien" de l'UGTA à toutes les décisions prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des travailleurs et du front social, insistant sur la nécessité de "traduire les décisions prises au profit des entreprises économiques et du secteur de l'agriculture sur le terrain".

"Le maintien de la stabilité sociale et l'amélioration des conditions des travailleurs ne sauraient se réaliser sans le travail, la production et l'affranchissement de la dépendance aux hydrocarbures".

Après avoir souligné "les nombreux avantages" contenus dans la loi sur le droit syndical, le SG de l'UGTA a indiqué que "le renforcement du front intérieur ne peut se réaliser qu'à travers le respect des lois de la République", affirmant, à cet effet, que "les grèves qui ne respectent pas les fondements de l'action syndicale, les lois et les conditions de grève sont préjudiciables".

A cette occasion, M. Takdjout a annoncé que l'UGTA ouvrira avec tous ses partenaires, y compris les syndicats indépendants "des consultations autour de nombreux dossiers socioéconomiques".

Il a, par ailleurs, proposé "d'accélérer l'organisation du marché parallèle" et de sensibiliser ses acteurs de "l'importance" de cette démarche et de "son rôle dans la promotion de la justice sociale et l'organisation de l'économie".

R.N

ORAN/EXPORTATION

SIGNATURE DE QUATRE CONVENTIONS ENTRE LE SECTEUR DU COMMERCE ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES DE TRANSPORT

Quatre conventions ont été signées, lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran entre la Direction générale du commerce extérieur relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations et quatre entreprises publiques exerçant dans le secteur des Transports pour faciliter le travail des exportateurs algériens. Ces cérémonies se sont déroulées en marge de l'ouverture du Salon international du transport et de la logistique, en présence des ministres du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et des Transports, Mohamed El Habib Zahana. Ces conventions ont été paraphées entre la Direction générale du commerce extérieur et la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) Algérie, la filiale de fret de Air Algérie, la société Logitrans de transport terrestre de marchandises et le groupe algérien de transport maritime Gatma. Elles permettent aux exportateurs de bénéficier d'une réduction de 50% des coûts du transport de marchandises vers l'étran-

ger et leur indemnisation par le Fonds de promotion des exportations décidé dans la Loi des finances de l'année 2024. Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a souligné, à cette occasion, que les conventions visent "à faciliter les mesures administratives des indemnisations du transport assurées par le Fonds de promotion des exportations décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des exportateurs dans la Loi de finances de 2024". M. Zitouni a ajouté que "ces conventions permettront aux exportateurs algériens d'obtenir une réduction estimée à 50%, qui sera supportée par ce Fonds, en rémunérant les entreprises de transport contractant avec le secteur du commerce". Il a souligné que dans le cadre de la numérisation du secteur commercial, la plateforme numérique du Fonds pour la promotion des exportations sera lancée demain, mardi, pour prendre en charge les services qu'elle fournit et traiter les dossiers des exportateurs qui bénéficient de ces services à distance.

R.N

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ANNONCE L'OUVERTURE D'UN CONCOURS NATIONAL D'ACCÈS À LA PROFESSION DE TRADUCTEUR-INTERPRÈTE OFFICIEL

Le ministère de la Justice a annoncé l'ouverture d'un concours national d'accès à la profession de traducteur-interprète officiel (500 postes au niveau national), indique lundi, un communiqué du ministère. Le ministère invite toute personne désirant postuler à ce concours à consulter son site officiel www.mjustice.dz ou sa page Facebook pour de plus amples informations.

R.A